



BULLETIN

DU

Ce Numéro de Pâques :
Six Pages

Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Paraissant deux fois par mois

Le prochain Bulletin
paraîtra le 21 Avril

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine
de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 141.95
COMPTE CHEQUES POSTAUX
NANTES 6.015

EN 2^e ET 3^e PAGES :

Le Congrès des Vignerons — Expériences de l'Office Agricole — La vente coopérative du lait — Chronique Syndicale — Les Engrais azotés en couverture — Les Greffes de pommiers — Les prairies à base de lotier — Le Congrès de Maine-et-Loire — Le Concours Agricole de Nantes, etc...

EN 4^e ET 5^e PAGES :

Les Cours de la Villette — Le Marché libre de Paris — Les Marchés de gros — Les Produits divers — Offres et Demandes — Annonces, etc...

ÉCHOS

UNE CHAMBRE REGIONALE d'Agriculture de l'Ouest, s'est constituée à Nantes, le 5 mars 1928. Elle groupe 11 départements : Président : M. de Rongé, sénateur; secrétaire général, M. Pichelin.

CIRCULATION DES BLES ET FARINES. A dater du 1^{er} avril 1928, le décret du 2 août 1926, relatif aux droits de circulation et registres d'entrée et sortie des négociants, pour les blés et farines est supprimé.

ASSURANCES SOCIALES. — Le Paysan de France écrit que le poids des cotisations calculé par hectare serait de : 50 fr. pour les cultures de céréales, 200 fr. pour les vignes et 250 fr. pour les exploitations maraîchères. Ces chiffres basés sur les salaires de 1923 sont encore inférieurs à la réalité.

IMMIGRATION AGRICOLE. — En 1927 sur 45.000 travailleurs étrangers, on compte 32.000 saisonniers venus en France pour la culture des betteraves, du lin, les vendanges, etc... Les Belges, les Polonais et les Italiens sont les plus nombreux.

FIEVRE APHTEUSE. — Une nouvelle recrudescence de fièvre, se manifeste dans certaines régions notamment dans l'Oise. On va redoubler de surveillance aux frontières, pour les importations de bovins Danais, Hollandais, ou Suisses.

DESTRUCTION DES LIMACES. — En traitant ses bêtes à l'acide sulfurique, la nuit venue, au clair de lune, un cultivateur du Lot-et-Garonne a réussi à détruire un grand nombre de limaces. Ce procédé serait à recommander.

AFFAIRES DE TABACS. — Les planteurs du Sud-Est, revendiquent, pour couvrir leurs frais élevés de culture (14 à 15.000 fr. par hectare) le prix de 700 à 750 fr. les 100 kilos. La Régie nous vend bien le scotch ordinaire 62 fr. 50 le kilo.

PRODUITS ARSENICAUX. — Leur emploi remonte de longue date, puisque le XIII^e siècle, les Chinois les utilisaient pour détruire les insectes nuisibles aux plantes.

FRUITS DE LUXE. — En Angleterre, les premières fraises de serres se sont vendues pour 2 livres sterling la livre, soit la somme coquette de 248 fr.

JOLI PRIX. — En Ecosse, il vient d'être vendu aux enchères un taureau sans cornes Aberdeen-Angus, pour 2.000 guinées, ce qui représente 260.000 fr.

NOUVEAU MAIS. — On signale la création d'un mais Dent de Cheval, à grains ronds, très productif, qui mûrirait en première saison, jusqu'à Poitiers et Dijon. Des essais vont être entrepris pour le bon mûrissement de la semence.

PRIX DES CHOUX-FLEURS. — Dans le Finistère, il a été payé à la culture, par 100 têtes apportées sur le marché ; en 1919-20, 60 fr.; en 1923-24, 130 fr.; en 1926-27, 100 fr. Or, les producteurs estiment leur prix de revient à 1 fr. 25 environ par tête. On comprend qu'ils se plaignent.

A LIMOGES aura lieu le 25 avril un important concours de races pures, bovines, ovines et porcines du Limousin.

A RENNES se tiendra du 28 avril au 6 mai, sur le Champ de Mars, la VII^e Foire-exposition de Bretagne et de l'Ouest.

VITICULTEURS !

Tous à Nantes, le 11 Avril,
pour le grand Congrès des Vignerons !

Le Mildew en 1927

L'année 1927 a été, au moins pour l'expérimentateur, une année merveilleuse. Elle a permis de faire d'incompréhensibles observations. Il faut remonter loin, peut-être à 1915, pour trouver réunies autant de conditions favorables, à la multiplication des germes et à la parfaite végétation du Péronospora. D'incessantes pluies, entrecoupées d'heures ensoleillées, d'abondants orages accompagnés d'averses violentes, elles-mêmes suivies de buées et de brouillards flottants, un degré hygrométrique sans cesse voisin de son point de saturation, tel a été le bilan des conditions atmosphériques de mai, de juin et de juillet. On ne pouvait mieux faire pour provoquer à l'extrême toutes les moisissures, en particulier celle du Mildew.

En année sèche, tous les traitements réussissent, en année ordinaire, la plupart sont bons ; en 1927 seules n'ont pu sauvegarder la récolte que les médications les plus appliquées et les plus rationnelles.

C'est pour ces raisons que le Comité de Verlou ou Syndicat du Pays Nantais a très soigneusement relevé tous les efforts qui ont été faits contre la maladie, sur l'étendue de son aire géographique, qu'il a enquêté chez ses voisins et pu faire ainsi des remarques précieuses. Cette tâche lui incombe, car suivant l'esprit de son admirable fondateur, M. André Gouin, il est demeuré une vaste école d'expérimentation. Ses recherches intéressent particulièrement le Muscadet, cépage très sensible à la maladie.

VIRULENCE DU MILDEW

Peut-on toujours vaincre le Mildew par le sulfatage. Faut-il accuser quelquefois un vigneron de négligence parce qu'il n'a pas réussi ?

L'expérience de 1927 nous enseigne que non. Dans certains cas, la maladie a été plus forte que le remède ; la récolte détruite, les feuilles à peine conservées, quoi qu'on ait fait.

Tout d'abord, si le Mildew a plus de chance de se développer dans les vignes tendres et luxuriantes, la lutte est devenue presque impossible dans les terres se conservant humides et mal drainées.

Avant la reconstitution de nos vignobles, dans l'Ouest, pays relativement froid et climat humide, toutes les vignes étaient cultivées en planches : c'est une méthode de drainage simple et parfaitement efficace. On a supprimé les planches ; beaucoup de terrains gardent au moins par place, l'eau indéfiniment. Dans ces lieux, en année pluvieuse, la lutte contre le Mildew des feuilles et celui des grappes par les pulvérisations ordinaires devient très précaire.

La pratique nous a prouvé que de très copieux traitements à la poudre cuprique pouvaient sauver les récoltes dans ces coins défavorisés. Ils agissent assez heureusement sur les grappes, moins utilement sur les feuilles.

Toutefois, la lutte contre le Mildew étant très incertaine, le réchauffement de ces terres humides, trop tardif pour assurer une sortie de fruits régulière au printemps, le retour aux planches ou l'établissement de bons drainages s'imposent aux viticulteurs.

Un autre cas d'insuffisance des pulvérisations les plus soignées a été noté en 1927. Toute une partie du vignoble fut, le 15 juin, traversé par un orage d'eau tiède d'une extrême abondance. Pendant plusieurs jours les terres demeurèrent baveuses, et couvertes de larges flaques d'eau ; sur ce parcours, quelles qu'aient été l'ardeur et la vigilance des vignerons, l'abondance des pulvérisations et leurs époques, l'invasion foudroyante du Mildew a eu raison d'une grande partie des feuilles et de la plupart des grappes.

Cette observation serait désespérante, si nous n'avions appris que là encore, quelques essais de poudrage soigneusement exécutés ont été d'une efficacité réelle. Ils ont réussi à conserver quelques feuilles et une quantité notable de raisin.

TECHNIQUE DES TRAITEMENTS

La récolte moyenne, dans le Muscadet, a été de 6 à 7 barriques à l'hectare. Encore

cela n'a-t-il été obtenu que dans les enclos bien placés. A côté de ces minces rendements, nous en avons contrôlé de 20, 25 et 30 barriques ! Ce sont en général ceux qui, avec d'autres conditions, avaient parfaitement réussi leurs sulfatages.

Le nombre des traitements, qui ont amené le succès, ont été variables selon la durée et la vitesse croissante des serments, des clos où ils ont été appliqués. Ils ont varié de 11 à 15, s'échelonnant depuis le 10 mai jusqu'au 10 août. Ils se sont répétés tous les 8 jours au moins dans les premiers cas, tous les 6 jours au moins dans les derniers.

De telles médications deviennent extrêmement onéreuses et cependant il n'y a pas eu de succès à un prix moindre.

Comme compensation, notre enquête nous affirme une économie à faire. Nous la commissions déjà avec certitude depuis longtemps au Comité, nous étions parfois portés à l'oublier.

Il est inutile d'exagérer la concentration des bouillies. Les bons résultats contrôlés ont été obtenus tout aussi bien par ceux qui ne faisaient leur bouillie qu'avec 4 kilos de sulfate par barrique, que par ceux qui les faisaient avec 6 kilos. La dépense de sulfate au-dessus de 4 kilos est inutile. Pourquoi donc la faire ? Une large et abondante pulvérisation seule est indispensable.

Et sans doute serait-il possible d'abaisser encore la quantité de sulfate. En Italie, le chiffre fatidique de bouillie à 2 % n'a jamais été donné au début de la médication ; on ne préconisait que 1 %. Maintenant les vignerons de la vallée du Pô, ne mettent guère, le plus souvent, que 2 à 3 kilos par barrique. Songeons qu'il suffit d'une dose de 3/1.000.000 de sulfate dissout dans la rosée, pour faire mourir tous les spores de peronospora !

Nous n'avons pas eu à contrôler d'essais de bouillies mouillantes, qui aient été faits sérieusement. C'est un fait regrettable. Nous avions obtenu des avantages avec la caséine, lorsque le produit était moins cher.

Les discussions entre les partisans des bouillies acides et les partisans des bouillies basiques n'ont rien révélé qui aient été décisif. En général, nous nous servons de bouillies basiques.

CONCLUSION

Dans certains endroits humides et froids il faut drainer énergiquement ou renoncer à cultiver la vigne d'une façon lucrative.

Après certains orages, les pulvérisations deviennent insuffisantes pour conserver les raisins ; les poudrages qui sont toujours bons deviennent alors très utiles. Comme il s'agit de lutter contre le Mildew, il faudra choisir des poudres cupriques très riches en cuivre. Celles contenant 10 % de sulfate de cuivre, soit 20 % d'hydrate de bioxyde, sont recommandables.

Tels sont les enseignements que nous ont apporté les expériences que nous avons pu contrôler en 1927. Comme nous l'avons écrit, ils ne sortent pas de la normal et n'ont pas la prétention de révolutionner la thérapeutique végétale. Nos recherches auraient-elles été vaines ? Non, à coup sûr. Ne nous ont-elles pas apporté deux conditions du succès : la certitude et la précision !

DE CAMIRAN,

Vice-Président de la Confédération Générale des Vignerons du Centre et de l'Ouest.

Cultivateurs, Vignerons !

Il est de votre devoir et aussi de votre intérêt de vous grouper. ADHÉREZ TOUS ET FAITES INSCRIRE VOS AMIS AU SYNDICAT CENTRAL DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

Nous déculpérons nos forces ! Nous décuplerons nos services !

Nous avons de grands projets. Aidez-nous dans leur réalisation : Il faut que nous soyons encore plus nombreux.

Un Brin de Gaussette...



Il y a quelques mois, nos députés passaient, en vitesse, sur la grand-route, dans leur « conduite intérieure », fumant un gros cigare et l'on ne voyait rien qu'un peu de fumée, un petit nuage de poussière... Si, on les rencontrait, dans nos coins, serrant des mains, donnant des coups de chapeaux et ils prenaient la parole au banquet, après le fromage, pour encourager les exposants et maintenir les cultivateurs dans leur noble métier.

Depuis un moment, ils ont remis belle voiture et chauffeur, conduisant une petite 5 chevaux, ou même une démocratique bécane, suant, soufflant — avec le sourire — pour visiter leur clientèle. Dame, ils n'ont guère l'habitude de pédaler et, ma foi, c'est peut-être de cette façon qu'ils remarqueront le mieux, le piteux état de notre réseau routier. Enfin, c'est du sport et c'est même bon d'en faire à l'âge mûr, pour ramener les vieux muscles, lorsqu'on ne fait marcher que sa langue, pendant 4 ans !

Il est venu à ma maison — me disait le père Narcisse, en me parlant d'Untel, le député sortant, qui repose sa candidature. — Si tu savais comme il est aimable ! Je ne l'on point connu encore comme ça ! Il a donné dix sous à Marie-Thérèse ; il a embrassé Julie ; il m'a parlé de son programme agricole, des producteurs de blé, de la liberté d'exportation, du pendentif douanier...

— Ce sont tous des roublards, mon vieux Narcisse, des enjôleurs. Tu vois donc bien qu'ils s'entendent en campagne, non pour le retour à la terre, mais pour le retour... à la Chambre et c'est là qui pousse 45.000 balles, à l'ombre, rien qu'avec quelques amendements. Mais tu comprends, faut bien arroser pour que ça lève !

— Je lui ai montré l'étable. Il s'est intéressé à ma petite génisse, qui va vèler au mois de mai et il m'a demandé combien qu'elle donnait de lait ?

— Pas vrai ? En y'a encore un qui pour parler de la question laitière ! Et tu vas voter pour lui ?

— J'en sais encore rin, mon vieux Jeanot ; mais tu comprends, il nous faut des hommes capables de voter une statue de la coopération, de défendre nos Associations et nos intérêts. Et ben, il m'a promis...

— Il t'a promis plus de beurre que de pain ! Devant les cultivateurs, y promettront tout ce qu'on veut, disant que nous sommes lésés. J'ai entendu Machin l'autre soir, dans une réunion de commerçants, y disait tout le contraire de ce qu'il avait dit la veille à X... sur la politique agricole ! Ils appellent ça leur programme. Ils ont peur de faire risette aux Syndicats, de crainte de se mettre mal avec les marchands de guano. J'erois ben que c'est un programme de théâtre, avec changements de décors.

— Ouais, mais faut justement qu'on les questionne, pour savoir ce qu'ils ont dans le ventre ? Il faut qu'on leur impose nos conditions. Tiens, j'ai un programme imprimé, que m'a donné le père Bouchon. Ecoute ça :

Les Parlementaires devront s'engager à rester en contact étroit avec les Associations agricoles. — Vote assurant la loyauté des scrutins. — Maintien d'un fisc spécial pour les syndicats. — Rétablissement sur la barre fiscale, pour l'égalité des impôts. — Maintien des abattements à la base. — Révision cadastrale soignée pour 1936. — Réduction des droits de mutation et de la circulation. — Suppression des taxes déguisées. — Non application de l'article 419. — Autorisation du vidage à la cuve. — Liberté d'exportation. — Régime douanier.

Intervention des délégués agricoles. — Fixation des Mines de Potasse et développement des réserves de phosphates. — Crédits pour recherches scientifiques. — Réorganisation du Ministère de l'Agriculture. — Formation d'un personnel enseignant. — Ecoles automobiles ménagères. — Subventions des municipalités et syndicats pour des cinémas, postes de T. S. F. et cours de danses...

Programme social : Législation sur les assurances sociales. — Augmentation de la natalité contre le dépeuplement des campagnes. — Lutte contre...

— Assez, assez, mon vieux Narcisse ! Comment veux-tu qu'y mettent leur signature au bas de ce programme ? Ils n'y comprennent rin eux-mêmes... Le plus drôle c'est que les gros-plants et muscadets vont remonter, parce que les candidats vont arroser à tours de bras. Mais gare la veste !

MAITRE JEANNOT.

AGRICULTEURS !

Tous à Nantes, les 14 et 15 Avril,
pour le grand Concours Agricole !

Le Postier Breton

Le Postier dérive du croisement, plus ou moins superposé, de la jument de trait bretonne, avec l'étalon Norfolk. Il a hérité de la distinction expressive de son père et a conservé, en même temps, la taille, le volume et la rusticité de sa mère.

L'espèce est plus ou moins lourde, suivant la prédominance du sang breton ou hackney. Quoiqu'il en soit, le Postier breton — ou le « TRAIT-POSTIER » comme on l'appelle aujourd'hui, parce que l'on s'oriente vers un modèle plus lourd — est le véritable type répondant le mieux à la conception du cheval à double fin.

Travailleur intrépide, par ses aptitudes caractéristiques, à la traction lourde, comme à la traction accélérée, il rend les plus grands services à l'Agriculture, au commerce et à la Défense Nationale. A la ferme, on le dételle de la charrue, pour le mettre à la voiture de famille. En ville, pour les camionnages — et malgré la concurrence automobile — il répond aux adaptations les plus diverses. Enfin, pour l'armée, il convient admirablement comme cheval d'artillerie, pour notre matériel moderne. Grâce à sa distinction et à ses nombreuses qualités, on peut même en faire un cheval d'agrément, pour la promenade. Sa réputation est mondiale, comme chacun sait, puisque tous les ans, des Commissions étrangères du Brésil, d'Espagne, d'Italie, de Pologne, de Suisse, de Lithuanie, de Roumanie, de République Argentine et même du Japon, viennent en Bretagne, particulièrement dans le Finistère, ou les Côtes-du-Nord, acheter nos meilleurs sujets.

Si la vogue du Postier breton ne date que de 20 à 25 ans, il ne faut pas croire qu'il est d'une création récente. En 1877, avant l'établissement des chemins de fer, des écrivains en parlaient déjà, traçant les diligences et les chaises de postes, dans un décor qui n'est plus de notre siècle, ce qui lui a valu probablement ce nom de « postier ».

Avant d'avoir recours à l'étalon Norfolk-Anglais, pour saillir leurs juments de trait, les éleveurs bretons firent deux essais : d'abord avec le Pur-sang, ensuite avec l'Anglo-Normand.

Le premier essai eut lieu vers 1838, à la station de monte de Saint-Pol-de-Léon, qui avait à sa tête M. Jégou du Laz, un partisan enthousiaste du pur-sang, que les Français venaient d'importer d'Angleterre. Mentionnons qu'aux Haras de Lamballe, en 1851, sur 36 poulinières privées, 18 étaient suivies d'un pur-sang ; sur 19 pouliches de 3 ans, et 14 d'un an, 12 étaient filles de pur sang.

On a toujours remarqué, en Bretagne, que le premier croisement de l'étalon pur-sang et de notre jument de trait, membre et bien conformée, réussissait généralement. Si on pousse trop vers le « sang », on obtient des sujets acceptables, mais incapables de constituer le point de départ de l'amélioration de la race, vu la vivacité des contrastes entre les générateurs.

Le second essai eut lieu avec l'étalon Anglo-Normand : Les « carrossiers » allaient battre leur plein ! Ils occupèrent le pays du Léon, pendant de nombreuses années, aussi se retrouvent-ils parfois dans le pedigree de certains postiers.

Malheureusement, au lieu de donner de la distinction et le brillant des allures, à nos juments de trait indigènes, les croisements avec l'Anglo-Normand, ne donnèrent que des chevaux manquant d'homogénéité, de muscles et de charpente, avec des membres ridiculement légers et déviés ; des animaux sans type, déconsus, exigeants comme nourriture et comme soins ; des « faux-carrossiers », comme on les surnomma.

De plus, au bout de deux ou trois croisements de Normands, on ne retrouvait plus chez les juments, les qualités laitières, qui sont remarquables dans la race indigène bretonne.

Dans l'alliance des races, il existe une affinité, que l'on constate plutôt qu'on ne l'explique, et qui se traduit par la prédisposition naturelle de l'une, à s'allier avec une autre, plutôt qu'avec telle autre race.

Il y a, là aussi, des questions de sol, de climat, de nourriture, d'économie rurale, qui dominent toute entreprise zootechnique et devant lesquelles nous devons nous incliner.

Enfin, après ces essais infructueux du Pur-sang et de l'Anglo-Normand, les éleveurs bretons eurent recours aux étalons Norfolk. Provenant du Comté de Norfolk, à l'Est de l'Angleterre, où on les sélectionnait depuis longtemps et dérivant eux-mêmes d'une souche de trait léger, ces étalons par leur action relevée, leur vitesse, leur compacité et leur harmonie, donnèrent avec nos juments de trait, des chevaux bien greffés, musculeux, amples, près de terre, d'actions énergiques, aux allures éblouissantes comme propulsion et élévation.

Le premier étalon Norfolk « Sir Henry Dinsdale » fut introduit en Bretagne en 1844. D'autres suivirent et ces étalons qui, au début, n'attiraient aucunement l'attention, évincèrent, dès 1890, en quelques années, les Carrossiers-Normands, du Finistère, puis des Côtes-du-Nord.

Les primes de conservation, qui venaient d'être instituées par l'Etat, contribuent, pour beaucoup, à hâter cet heureux changement. Nous pouvons dire que l'amélioration du Postier Breton a progressé en raison directe de l'emploi du Norfolk, de 1890 à la veille de la grande guerre.

Et maintenant, où se dirige notre élevage du Postier ?

On ne pouvait indéfiniment faire emploi du Norfolk-Anglais. Si cet étalon fut le grand améliorateur de notre élevage, en donnant de la distinction à nos chevaux, l'éleveur aurait commis une faute, en accumulant les générations de ce sang ; car, en poussant trop vers l'affinement, il aurait fait dévier le Postier de son but, lui enlevant ses principales qualités et sa raison d'être.

L'apparition et la divulgation des automobiles, comme moyens de transports pour le commerce et aussi les leçons de la terrible guerre 1914-18, ont modifié pour beaucoup l'orientation de cet élevage. Pour l'armée, qui possède de lourdes pièces d'artillerie et tout un matériel puissant, comme pour le négoce, les gros camionnages, il fallait rechercher un animal plus lourd, se rapprochant plus du cheval de trait, tout en conservant une certaine vivacité d'allure et les qualités primordiales de robustesse et de rusticité.

Le Postier breton constituant dès lors une race fixe et bien homogène, pouvant s'améliorer par ses propres moyens, — voir le Stud-Book de la race Postière Bretonne, créée en 1911, par M. de Guébriant, maire de Saint-Pol-de-Léon — il était facile d'orienter le Postier vers un type plus lourd, ayant plus de charpente et de volume, pour répondre à la loi impérieuse de l'offre et de la demande.

« En élevage, le temps marche vite », comme le dit si bien notre ami M. F.-M. Bléas, l'éminent éleveur du Finistère. Le Postier moderne s'est donc transformé, en accouplant une jument de trait avec un étalon postier lourd ; ou une jument Postière avec l'étalon de trait du pays. La transition s'est opérée sans difficulté, grâce à l'affinité d'origine de ces chevaux.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, le Postier breton reçoit officiellement le nom de « TRAIT-POSTIER » et abandonne le qualificatif qu'on lui décernait autrefois de « demi-sang ». Cette dénomination, du reste en contradiction avec la sélection pratiquée, pouvait égarer l'idée de croisements, aux acheteurs étrangers et nuire à son important commerce.

Félicitons le « Syndicat des Eleveurs du Cheval Breton », la « Fédération des Sociétés Hippiques Bretonnes » et les nombreux éleveurs, qui ont si intelligemment su mettre en relief les qualités de cette race chevaline et en tirer la quintessence, pour le plus grand bien de notre élevage national.

R. FAIVRE
Ing. Agr. E. S. A.

Confédération Générale des Vignerons

DU CENTRE ET DE L'OUEST

PROGRAMME du CONGRÈS de 1928 à Nantes

Ce Congrès revêtira une importance exceptionnelle, en raison des éminentes personnalités qui y prendront part. Les 17 départements viticoles du Bassin de la Loire y sont convoqués.

Relevons les noms de : MM. Jules Gauthier, président de la Confédération des Associations agricoles, conseiller d'Etat, délégué au Bureau International d'Agriculture de Genève; Augé-Laribé, secrétaire général de la C. N. A. A.; Garnier et Berthonneau, de la Confédération des Agriculteurs du Centre; Langlais, président de l'Association viticole de la Sarthe; Moreau et Vinet, ingénieurs-agronomes; Andouard; Meunier-Brisset, président du Syndicat de défense des vignerons des côtes du Cher; Richardin; Buchet-Desforges; Rosin; de Camiran; L. Lefevre, président du Syndicat des Agriculteurs de la Loire-Inférieure et de l'Office départemental agricole; Danguy; Merlant; de Rougé, président du Syndicat d'Anjou, et Renaud, directeur; de la Ferronnays; de Juigné; Linyer; Mathivet, préfet de la Loire-Inférieure; Camille Chautemps, ministre; Belamy, maire de Nantes; 41 Maires des communes viticoles du département; les Conseillers généraux des cantons viticoles; les Directeurs des Stations agronomiques, ainsi qu'un grand nombre de Parlementaires, de Présidents de Syndicats et tous les Membres de la Presse régionale et parisienne.

MERCREDI 11 AVRIL

A 8 h. 30 : Séance plénière du Congrès, ouverte à tous les viticulteurs du Centre et de l'Ouest, à la Salle Colbert, 18, rue Colbert, Nantes.

Office Agricole Départemental

LES EXPERIMENTATIONS D'ENGRAIS POTASSIQUES ET AZOTES EN 1927

A l'automne 1926, le Ministère de l'Agriculture invitait l'Office Agricole départemental à faire expérimenter des engrais potassiques à forte dose sur les blés. C'était à la veille des ensemencements; il n'était plus temps d'enfourcher chlorure ou sulfate dans les labours. L'Office acheta du sulfate de potasse, qui peut s'étendre en semant, et le répartit entre une trentaine de cultivateurs de bonne volonté, disséminés dans toutes les régions du département, avec instructions de l'employer à raison de 200 kilos à l'hectare, sur des terres recevant par ailleurs du fumier, des engrais phosphatés et azotés dans les conditions habituelles — et côté à côté avec une parcelle témoin recevant les mêmes engrais, mais pas de potasse.

A la moisson de 1927, quelques expérimentateurs se bornèrent à constater, soit que le rendement était supérieur, soit qu'il semblait identique, renseignements qui sont sans valeur quand on fait une expérience. La plupart ont heureusement fait des pesées et ont transmis les résultats à l'Office. Ils se résument ainsi :

Quatorze n'accusent aucune augmentation sérieuse de rendement dans les parcelles ayant reçu du sulfate de potasse.

Huit constatent une augmentation de rendement variant de 5 à 10 quintaux à l'hectare au profit des parcelles ayant reçu du sulfate de potasse.

Trois déclarent une augmentation de 3 à 5 quintaux.

Deux déclarent une augmentation de 1 à 3 quintaux.

Ces constatations contradictoires se produisent dans toutes les régions du département. Il ne semble pas que, dans une zone déterminée, l'effet de la potasse ait été plus particulièrement sensible.

En même temps, vingt-sept échantillons de blés étaient envoyés à l'Office comme provenant de terres ayant reçu de la potasse, et autant récoltés sur parcelles sans engrais potassiques, afin d'en faire déterminer les poids spécifiques respectifs à l'hectolitre.

Douze pesées n'ont accusé aucune différence sensible.

Quinze ont donné un poids spécifique moyen de 1 kilo par hecto en plus pour les blés cultivés sur sulfate de potasse.

Devant des résultats aussi peu probants, de nouvelles expérimentations seront tentées à l'automne prochain.

L'Office Agricole recevait, au printemps 1927, de nouveaux crédits pour faire expérimenter la potasse et l'azote sur pommes de terre et betteraves. Il achetait et distribuait du chlorure de potassium et du nitrate de soude à des cultivateurs épars dans tout le département qui acceptaient de faire l'expérience sur la base de 400 kilos de chlorure et 200 kilos de nitrate à l'hectare, en quatre parcelles égales, autant que possible contiguës, de même qualité de terre et sortant de même culture. Toutes quatre recevant même quantité de fumier et d'engrais phosphatés.

Une parcelle recevait en sus du nitrate de soude,

Lecture publique des rapports; Adoption des vœux : Régime douanier, Tarif de transport; Propagande; Hybrides producteurs directs; Répression des fraudes; Vinification des vins blancs; Indication du degré; Régime des alcools, etc.

A 12 h. 30 : Banquet en commun, aux Salons Bernard, 24, rue du Bocage. Prix, 25 francs.

S'inscrire à l'avance au siège, 2, rue Scribe, à Nantes.

A 20 heures : Salle Colbert, Conférence de M. Augé-Laribé, secrétaire général de la Confédération Nationale des Associations agricoles de France, sur « L'Agriculture dans l'Economie française ».

Séance spéciale pour les agriculteurs, commerçants et industriels, sous le patronage de la Chambre de Commerce et de la Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure.

JEUDI 12 AVRIL

Excursion au vignoble nantais, en autocar. Prix : 35 francs (déjeuner compris).

A 8 h. 30, départ de Nantes, place du Commerce.

Réception à Vertou : Visite d'un vignoble de la Sèvre et de ses chais.

Réception à Clisson : Déjeuner en commun. Visite de la ville et du château.

Réception à Vallet : Visite d'un vignoble et de ses chais.

Réception au Loroux-Bottereau et retour à Nantes dans la soirée, par les bords de la Loire.

S'inscrire au plus tôt, au siège social de la Confédération, 2, rue Scribe, à Nantes.

Une deuxième du chlorure enfoui dans le sol au moins dix jours d'avance.

Une troisième à la fois du chlorure et du nitrate.

La quatrième, ne recevant ni nitrate, ni chlorure, servait de témoin.

Les uns firent l'expérimentation sur les pommes de terre, les autres sur les betteraves; certains sur les deux cultures. Quelques-uns, sans tenir compte des instructions données, se sont bornés à mélanger chlorure et nitrate sans faire d'essais séparés de l'un et de l'autre.

En outre, la température exceptionnellement humide de l'été 1927 a tellement favorisé la végétation que bien des expériences ne peuvent être considérées comme probantes.

Résumons seulement les résultats transmis par les expérimentateurs ayant procédé régulièrement et opéré des pesées sérieuses :

1° Pommes de terre. — Sur 16 expérimentateurs, 12 constatent que l'emploi du chlorure et du nitrate dans la même parcelle a donné, par rapport à la parcelle témoin, une forte majoration de rendement variant, suivant les lieux, de 25 à 100 quintaux. Est-elle due surtout à la potasse ou surtout à l'azote ?

Neuf expérimentateurs ont essayé le nitrate et le chlorure séparément.

Deux n'ont constaté une grosse augmentation de poids que sur les parcelles nitrées.

Deux ont trouvé avec le nitrate seul une augmentation plus forte qu'avec le chlorure seul.

Quatre, au contraire, ont obtenu sur la parcelle ayant reçu la potasse un rendement nettement supérieur à celui de la parcelle azotée.

Un n'a constaté aucune majoration dans les deux parcelles.

Malgré ces retenues, qui ont servi à accroître le patrimoine commun, les cultivateurs ont été payés, par litre de lait, 15 à 20 centimes de plus qu'ils n'auraient reçu des fermes industrielles, si celles-ci étaient restées seules maîtresses du marché.

Pendant les mois d'hiver 1926-1927, la coopérative a pu, en effet, régler ses fournisseurs sur la base de 1 fr. 10; cette année, elle a payé 0 fr. 85 pour novembre; elle espère atteindre 1 fr. sur décembre.

Ces résultats brillants sont dus à l'orientation donnée à la Coopérative, et à ce fait qu'elle tire le meilleur parti du lait, en l'utilisant sous toutes ses formes; cet exemple est à retenir pour les associations similaires installées au-delà de 150 kilomètres de la capitale.

Et il nous faut maintenant constater que la ville d'Auxerre a été ravitaillée dans les meilleures conditions. Le lait pasteurisé, riche et parfumé est vendu 1 fr. 30 le litre pris à la boutique du dépositaire auquel il est consenti une rémunération de 0 fr. 05.

Le beurre, les fromages, la crème sont débités dans une case spéciale aux Halles. Nous avons donc la preuve qu'au lieu de nuire à l'approvisionnement local, les coopératives le favorisent. Producteurs et consommateurs bénéficient ainsi des bienfaits de l'association et des progrès qu'elle entraîne dans la production et dans la préparation des denrées alimentaires.

Imaginez que le bel exemple de solidarité donné par les paysans de l'Yonne portera ses fruits et qu'il incitera les cultivateurs d'autres régions à se grouper pour s'entraider et se mieux défendre afin d'accroître les rendements de leurs exploitations et la prospérité du pays.

CONSERVEZ les Bulletins du Syndicat !

Un coup d'œil rétrospectif sur les prix, les avis, les articles parus, est toujours intéressant.

La Vente coopérative du Lait

UN BEL EXEMPLE

M. Marcel Donon, président de la Fédération des laiteries coopératives de la région de Paris, a consacré un leader-articles de l'Agriculture de France, page agricole hebdomadaire du Petit Journal, à un « bel exemple de solidarité rurale ».

Il s'agit de la Coopérative laitière d'Auxerre, dirigée remarquablement par M. Robineau.

Fondée dans le courant de l'année 1926, la Laiterie coopérative d'Auxerre groupe actuellement plus de 1.100 adhérents, la plupart petits cultivateurs possédant deux ou trois vaches tout au plus. Un capital initial s'élevant à 300.000 francs fut constitué avec les parts souscrites par les intéressés et au moyen d'une avance à long terme de la caisse régionale de crédit agricole.

Pour le souvenir des difficultés éprouvées dès le début par les fondateurs pour décider les agriculteurs à souscrire afin d'améliorer l'usine où devait s'effectuer le travail en commun du lait, la confiance fut assez longue à venir; une campagne de dénigrement savamment organisée et appuyée par une augmentation des prix d'achat du lait avait jeté un certain trouble parmi les paysans, aux yeux desquels on s'efforçait de faire apparaître certaines responsabilités imaginaires, et de grossir les pertes qu'éventuellement ils pourraient subir si la coopération tombait en faillite.

La coopérative d'Auxerre qui ramasse en ce moment, chaque jour, 9 à 10.000 litres de lait (l'année dernière les arrivages atteignaient le chiffre de 15.000 litres) en égale 2.500 litres après pasteurisation, dans le dépôt situé dans la ville; 5.000 litres servent à fabriquer des fromages maigres, des Pont-Lévéque, des Coulommiers frais et surtout des camemberts de choix portant la marque de l'Union des paysans de l'Yonne; enfin 2.500 litres environ sont transformés en un beurre exquis vendu en motes aux Halles de Paris et le plus souvent, expédié par colis postaux directement à la consommation, en pains d'une livre ou d'un kilo.

Ici, une pratique depuis longtemps déjà, la pasteurisation de la crème, aussitôt après sa sortie de l'écumeuse centrifuge, pour l'ensemencement de ferments sélectionnés choisis parmi les meilleures races de Normandie. Depuis quelques mois, la pasteurisation du lait destiné à la consommation en nature s'effectue à basse température — 45° — pour se prolonger dans des appareils appropriés pendant une demi-heure; on obtient ainsi un produit savoureux de conservation irréprochable.

Autre nouveauté : les bidons sont stérilisés au moyen d'un appareil mécanique rotatif, où en quatre étapes, ils reçoivent successivement un jet d'eau froide, de lessive, de vapeur et d'eau fraîche. Ils sont ainsi rendus aux agriculteurs dans un état de propreté idéale. L'usage de cet appareil a permis de supprimer à peu près totalement la tourne et de réduire à néant les pertes de lait.

Depuis deux ans, la coopérative a installé une caséinerie où se fait la mise en présure et le séchage du lait provenant des écumeuses. Le babeurre et le surnage de la beurrierie et de la fromagerie sont cédés aux adhérents qui en font la demande pour l'alimentation des volailles et des porcs. Et ainsi, tous les produits sont préparés dans les meilleures conditions et tous les sous-produits utilisés de façon rationnelle et avantageuse.

Et voici maintenant les résultats. A la suite de modifications et de perfectionnements incessants, la valeur de la laiterie dépasse plus d'un million. Ces agrandissements ont été réalisés pour la plus grande part par des prélèvements effectués sur le lait fourni par les adhérents.

Malgré ces retenues, qui ont servi à accroître le patrimoine commun, les cultivateurs ont été payés, par litre de lait, 15 à 20 centimes de plus qu'ils n'auraient reçu des fermes industrielles, si celles-ci étaient restées seules maîtresses du marché.

Pendant les mois d'hiver 1926-1927, la coopérative a pu, en effet, régler ses fournisseurs sur la base de 1 fr. 10; cette année, elle a payé 0 fr. 85 pour novembre; elle espère atteindre 1 fr. sur décembre.

Ces résultats brillants sont dus à l'orientation donnée à la Coopérative, et à ce fait qu'elle tire le meilleur parti du lait, en l'utilisant sous toutes ses formes; cet exemple est à retenir pour les associations similaires installées au-delà de 150 kilomètres de la capitale.

Et il nous faut maintenant constater que la ville d'Auxerre a été ravitaillée dans les meilleures conditions. Le lait pasteurisé, riche et parfumé est vendu 1 fr. 30 le litre pris à la boutique du dépositaire auquel il est consenti une rémunération de 0 fr. 05.

Le beurre, les fromages, la crème sont débités dans une case spéciale aux Halles. Nous avons donc la preuve qu'au lieu de nuire à l'approvisionnement local, les coopératives le favorisent. Producteurs et consommateurs bénéficient ainsi des bienfaits de l'association et des progrès qu'elle entraîne dans la production et dans la préparation des denrées alimentaires.

Imaginez que le bel exemple de solidarité donné par les paysans de l'Yonne portera ses fruits et qu'il incitera les cultivateurs d'autres régions à se grouper pour s'entraider et se mieux défendre afin d'accroître les rendements de leurs exploitations et la prospérité du pays.

Machines Agricoles



Râteaux

A dents plates, avec coussinets à rouleaux. Entièrement en acier, munis d'un contrepoids et d'un bouton de pédale d'embrayage très doux. Acerochage et mouvement de décharge automatiques. Se font en type lourd et type léger.

Le premier s'emploie dans les fortes récoltes et terrains difficiles; ses roues mesurent 1^m40 de hauteur.

Le second possède tous les organes du type lourd; les dents sont d'une section légèrement plus faible et les roues mesurent 1^m38.

	TYPE LOURD	TYPE LÉGER
22 dents, largeur 2 ^m »	895 »	
24 — — — 2 ^m 10	960 »	930 »
26 — — — 2 ^m 25	995 »	965 »
28 — — — 2 ^m 40	1.030 »	1.000 »

Machines livrées franco, avec toutes garanties.

REMISE A NOS ADHERENTS.

Faneuses

Type renforcé, avec embrayage perfectionné et pédale de relevage breveté. 6 fourches de 4 doigts, modèle 1928, supérieur à tous les modèles fabriqués à ce jour, se recommande pour sa solidité, son bon travail et sa douceur de traction.

Le conducteur, par simple pression du pied, relève instantanément les fourches.

Prix..... 1.235 francs.

Machine vendue avec garantie, livrée franco.

Remise à nos Adhérents.

Râteaux-Faneurs

A excentrique du « vire-andain » monté sur billes. Deux leviers, à portée du conducteur, permettent de régler l'inclinaison des dents et de faire tourner le vire-andain d'avant en arrière, transformant ainsi le râteau en faneur.

Pour un cheval, largeur de travail 2^m10, à un roue arrière. Prix : 1.845 francs.

Remise à nos Adhérents.

Barattes

BARATTES FIXES à double vitesse, tonneau chène premier choix. Fabrication soignée, marche garantie :

10 litres, 130 fr.; 20 litres, 145 fr.; 30 litres, 155 fr.; 40 litres, 170 fr.; 50 litres, 190 fr.; 60 litres, 210 fr.; 70 litres, 225 fr.; 80 litres, 245 fr.; 100 litres, 265 fr.

BARATTES CULBUTANTES sur demande.

Ces prix s'entendent nets, pour marchandise départ usine. Livraison rapide.

Herses Canadiennes

à patins, simples, robustes, à dents renforcées et étranglées :

Nombre de dents	Largeur de travail	Poids	Prix
5	0,60	55 kil.	165 »
7	0,70	60 —	215 »
9	0,90	67 —	245 »
10	1,00	75 —	270 »

Livraison franco, REMISE A NOS ADHERENTS. Modèles plus grands sur demande.

Herses pour prairies

A chaînons pour émausser les prairies, aérer le sol, sarcler les blés, etc.

Largeur 1^m60, 67 kilos, 285 francs. Largeur 1^m90, 78 kilos, 335 francs. Franco. Remise à nos Adhérents.

Houe-Cultivateurs

A deux leviers et porte-socs pivotants, elle est livrée avec quatre lames de 75^m/₁₀₀, une lame de 100^m/₁₀₀, deux versoirs de côté et un soc de 175^m/₁₀₀.

Prix avec mancherons aciers..... 195 »

— — — bois..... 207 »

Supplément facultatif, pour soc butteur à ailes mobiles et pointes reversibles..... 31 »

Remise à nos Adhérents.

Pour vos Machines Agricoles, vos Moteurs, vos Autos, vos Locomobiles, vos Ecrèmeuses : Utilisez nos Huiles spéciales de 1^{re} qualité. — Voir les Prix en 4^e page



Chronique Syndicale

Nouvel Agent

LA REGRIPIERIE : M. Clément Bouchaud, minotier à la Bouchoire, est nommé Agent du Syndicat, en remplacement de M. Buteau.

PROCHAINES RÉUNIONS

Par suite du Concours départemental des animaux reproducteurs, à Nantes, les 14 et 15 avril, et de la période électorale, les dimanches 22 et 29 avril, nous sommes dans l'obligation d'interrompre nos conférences syndicales et de les reporter à une date ultérieure.

PRÉCÉDENTES RÉUNIONS

Abbaretz

Le vendredi 16 mars, à 7 h. 30 du soir, plus de cent cultivateurs se pressaient, Salle du Patronage, pour entendre M. Valentin, ingénieur-agronome, parler de l'emploi des engrais. M. Le Gouais, ingénieur-agronome, donna d'utiles conseils pour maintenir les terres propres et remédier à l'activité du sol. M. R. Faivre mit ensuite en relief le rôle immense des Syndicats agricoles et la belle tâche qui reste à accomplir dans notre système économique actuel. Une représentation cinématographique illustra fort bien ces causeries, qui intéressèrent vivement l'auditoire.

M. Guilloin de Corson, maire d'Abbaretz, président, et M. Brard, organisateur de la réunion, de M. Ginox de Fermion, député, et de M. le Curé d'Abbaretz.

Saint-Philbert de Grandlieu

Dimanche 18 mars dernier, très intéressante réunion syndicale, salle des Halles, sous la présidence de M. de la Robrie, maire de Saint-Philbert. Pendant plus d'une heure et demie, M. Merlant, professeur départemental d'agriculture, et M. R. Faivre, directeur-adjoint du Syndicat, entretenirent les cultivateurs de questions agricoles et viticoles à l'ordre du jour.

Une SECTION COMMUNALE fut ainsi constituée :

Président : M. de la Robrie, maire.

Vice-présidents : MM. Eveillard, la Haie-Angebaud, et Auguste Joyeux.

Assesseurs : MM. Alexandre Patron, Edmond Arlais, Guibert, Brein et Léon Amiard.

Agent-secrétaire : M. Pierre Giraudineau, au bourg.

La Chevrolière

Tous les cultivateurs de la commune s'étaient donné rendez-vous, dimanche 18 mars, à midi, Salle Saint-François-Xavier, pour entendre M. Merlant, ingénieur-agronome, et M. R. Faivre, directeur-adjoint du Syndicat Central. On devait aussi procéder à l'élection d'un Bureau, pour reconstituer l'ancien SYNDICAT LOCAL de la Chevrolière. Les membres suivants ont été élus à l'unanimité :

Président : M. Ambroise Dautais, au bourg.

Vice-président : M. Joachim Bachelier, à Belle-Vue.

Trésorier : M. Rogatien Corbineau, Pont-Penvoë.

Secrétaire-adjoint : M. Joseph Guillet, la Freudrière.

Agent-secrétaire : M. Georges Janeau, au bourg.

Membres du Conseil : MM. Clair Biton, Paul Clouet fils, François Josnin (dit Morentin), Constant Chevalier, Paul Prou, Jean-Marie Guilbaud.

Que dire de ce nouveau Syndicat, si dignement représenté, qui fera certainement honneur à la commune de la Chevrolière et contribuera à l'amélioration de la culture régionale, de la viticulture et de l'élevage.

Intitulé d'ajouter que ces causeries intéressèrent vivement l'auditoire et nous souhaitons qu'il s'en renouvelle d'autres, dans un avenir prochain.

Les Engrais

Nous éprouvons encore, bien qu'avec une certaine atténuation, des oscillations dans les cours des engrais azotés. Nous remettons ce jour à nos agents un nouveau barème des prix que nous avons arrêtés tout récemment.

Une nouvelle augmentation, encore récente, des prix de transport, nous a forcés à établir une distinction pour les prix franco des engrais, suivant la distance au départ de Nantes des gares destinataires — d'où nécessité de créer deux zones, la première comprenant toutes les gares distantes de 42 kilomètres au maximum de Nantes, la deuxième celles situées à plus de 42 kilomètres de Nantes.

Les conditions générales autres sont inchangées.

Le consortium des producteurs de scories s'accorde sur toutes les commandes parvenues :

Buanderies

Marque réputée, en tôle d'acier de 3^m/₁₀₀, ne craignant ni chocs ni coups de feu. Chauffe plus vite que les buanderies en fonte et brûle tous les combustibles. Durée illimitée. Indispensable pour tous usages domestiques, elles peuvent aussi servir pour la préparation de la nourriture des animaux. Chaque buanderie est livrée avec tuyaux. Contenance supérieure sur demande.

N°	Contenance	Prix Peintes	Prix avec chaudière et couvercle galvanisé
1	50 litres	210 »	230 »
2	60 —	230 »	260 »
3	80 —	270 »	300 »
4	100 —	310 »	340 »
5	125 —	350 »	380 »
6	150 —	385 »	415 »

Ces prix s'entendent départ usine. Remise à nos adhérents.

Ronces galvanisées

A 2 PICOTS : écartés de 11 c/m. Ronces neuves premier choix :

N°	Contenance	Prix
12,5.....	11 » le rouleau de 100 mètres	
13.....	12 »	
14.....	14 50 »	
15.....	17 »	
16.....	20 50 »	

A 4 PICOTS :

N°	Contenance	Prix
12,5.....	14 » le roul. de 100 m.	
13.....	16 »	
14.....	18 »	

FUMURE DE L'ORGE DE PRINTEMPS

L'orge est une céréale dont la culture tend à prendre de l'extension, la date tardive à laquelle elle peut encore être semée, ses débouchés : soit comme nourriture très appréciée du bétail, soit comme matière première en brasserie, sont parmi les principales causes qui favorisent sa culture.

Cette année, en plus des surfaces qui lui sont régulièrement réservées dans notre région, elle va être appelée à occuper des étendues malheureusement importantes, en remplacement du blé d'automne, là où les pluies continues de janvier et du début de février, venant après les quelques jours de forte gelée de décembre, ont fait disparaître un trop grand nombre de plants. N'oublions pas aussi que beaucoup d'avoines d'hiver sont gelées et demandent à être remplacées.

« A la saint Georges sème ton orge,
A la saint Marc il est trop tard. »

Et la saint Georges est le 23 avril.
L'orge n'est pas une plante qui enlève au sol des quantités considérables d'éléments fertilisants. Suivant Garola, une bonne récolte de 40 hectolitres de grains enlève au sol par hectare :

Azote	86,5 kilos
Acide phosphorique.....	79,3 —
Potasse	93,3 —
Chaux	42,6 —

Mais étant donné le temps relativement très court pendant lequel l'orge accomplit le cycle de sa végétation, elle doit trouver en abondance dans le sol des éléments nutritifs facilement assimilables.

Dans les terres épuisées ou de qualité secondaire, il est indispensable de faire usage de fumier de ferme bien décomposé à la dose d'environ 20.000 kilos à l'hectare, fumier incorporé au sol par le labour d'hiver ou à son défaut par celui de printemps, et complété par des engrais minéraux.

En bonnes terres on peut obtenir après plantes sarclées, de même qu'après défrichement de prairies artificielles, une très bonne récolte sans apport de fumier, à condition de faire largement usage d'engrais complémentaires.

L'azote est, de tous les éléments fertilisants, celui dont l'action se fait le plus manifestement sentir sur les rendements de l'orge en grain et en paille. On pourra par exemple apporter avant les semailles 100 kilos de sulfate d'ammoniaque à l'hectare et à la levée 100 kilos de nitrate de soude.

L'acide phosphorique est aussi très né-

cessaire à l'orge ; cet élément stimule l'activité du système racinaire, favorise la formation du grain et hâte la maturation. Les engrais potassiques, trop souvent négligés, sont d'autant plus indispensables aux céréales de printemps, à l'orge en particulier, que les cultures qui généralement les précèdent (légumineuses et surtout plantes sarclées) sont exigeantes en potasse et qu'elles laissent le sol appauvri en cet élément. Celui-ci influe favorablement sur la nutrition de la plante, favorise la fonction chlorophyllienne et, par suite, contribue à l'accumulation de l'amidon dans les grains ; ceux-ci sont plus remplis et la densité de l'hectolitre augmente.

M. Levêque, directeur des Services agricoles de la Sarthe, a également remarqué que les engrais potassiques donnaient une orge beaucoup plus blanche, élément d'appréciation très recherché en brasserie.

En dehors de l'action principale de la potasse, qui se traduit par une augmentation de rendement, un certain nombre d'actions secondaires sont dues à ce bien-faisant élément : résistance plus grande aux gelées tardives de printemps, aux maladies (rouille, piétin), aux attaques des larves d'insectes (vers blancs, taupins). La potasse intervient avec l'acide phosphorique pour augmenter la résistance à la verse.

Les engrais potassiques et phosphatés peuvent s'épandre en mélange en hiver ou au plus tard trois semaines avant les semailles, aux doses suivantes : 400 à 500 kilos de sylvinites riches, et 400 à 500 kilos de superphosphate ou de scories.

Pour les terres fortes ou collantes, il vaut mieux remplacer les 500 kilos de sylvinites par 200 kilos de chlorure de potassium.

Si l'on dispose de peu de temps et que l'on veuille épargner la main-d'œuvre, on peut faire un seul épandage de tous les engrais à la fois, quelques jours avant le semis ; il faut avoir soin de les mélanger soigneusement à la terre par un scarifiage ou un hersage énergique.

Dans ce cas, le mélange à appliquer par hectare serait le suivant :

200 kilos de chlorure de potassium
500 kilos de superphosphate,
150 kilos de sulfate d'ammoniaque ou de nitrate de soude.

Pour que les engrais exercent leur maximum d'effet, il est indispensable de chauler ou de marnier périodiquement les terres pauvres en chaux.

J. VALENTIN,
Ingénieur-Agronome.

CULTIVATEURS, pour vos achats, donnez la préférence aux maisons qui font de la publicité dans votre Bulletin.

Contre la Désertion des Campagnes

UN REMÈDE ÉNERGIQUE

Nous lisons dans l'Animateur des Temps Nouveaux :

« Quand on a voulu des abus, on les a payés le prix ; quand on veut du pain et des pommes de terre, il faut les payer aussi. Il faut cesser de dire que c'est par philanthropie qu'on doit produire du pain et du lait. L'agriculture, plus encore que l'industrie, a besoin d'être rémunératrice pour faire passer les mauvais jours. La moitié des cultivateurs n'ont ni dimanches, ni fêtes. Ni jours ni nuits ne peuvent être chômés : les vaches mangent trois fois par jour ; elles vèlent généralement la nuit ; c'est la nuit qu'il faut commencer à traire le lait que réclament les citadins qui s'éveillent. Payons donc le lait au moins ce qu'il coûte. »

La vraie question doit être posée de la façon suivante : Combien y a-t-il de paysans qui quittent la terre pour le commerce ? Combien y a-t-il de commerçants qui quittent le commerce pour la terre ? Dans mon village, depuis 1928, trois paysans ont quitté leurs terres pour le commerce, aucun commerçant n'est venu le remplacer, dans le travail des champs.

A PROPOS DES BLÉS AILÉS

UN ACCORD EST INTERVENU ENTRE LES INTÉRESSÉS

Après de longues négociations, un accord vient d'intervenir entre les représentants du Syndicat du commerce des blés, seigles et avoines, à la Bourse du Commerce, l'Association des producteurs de blé, la Fédération des marchands de grains et graines de semences et l'Association de la meunerie française.

Ces trois derniers groupements, après s'être mis d'accord pour admettre qu'un blé de qualité saine, loyale et marchande ne doit pas contenir plus d'un gramme d'ail, soit environ 44 grains au quintal, demandaient que soient exclus du marché réglementé de Paris les blés exotiques contenant de l'ail et les blés indigènes contenant une proportion d'ail supérieure à un gramme par quintal.

Les représentants du Syndicat du Commerce des blés, d'accord sur le principe, objectaient qu'il serait difficile, dans la pratique, d'appliquer un règlement aussi rigoureusement basé sur ce pourcentage de 44 grains d'ail au quintal.

Réunis à la Chambre de Commerce de Paris, les délégués des quatre groupements viennent de se mettre d'accord sur un projet de modification à apporter au règlement du marché des blés, aux termes duquel seraient exclus du marché réglementé « les blés exotiques contenant de l'ail et les blés indigènes dont la teneur en ail est, au cours de l'expertise préalable, reconnue supérieure à celle tolérée dans le commerce pour les blés de qualité saine, loyale et marchande ».

Etude de M^e HOMBERG, commissaire-priseur à Nantes, 2, rue Scribe, Téléphone 113-94

VENTES PUBLIQUES

LENDI 16 AVRIL, de 9 heures à midi et de 14 à 18 heures, au Château de la Haultière, route de Sainte-Luce, Nantes-Doulon.

ANIMAUX et MATÉRIEL AGRICOLE

ANIMAUX : 3 chevaux, 5 vaches, 2 génisses, 2 veaux, 1 âne, 2 chiens.

M. BRIEL : scemoirs, rateaux à dents ronds, haches-paille, moulin à pommets et à raisins, faneuses à 6 fourches, coupe-racines, broyeur d'ajoncs, grande binense, tonneaux montés, nombreuses herbes, faucheuse avec limonière, charrettes, houe à prairies, autres herbes, planteuse à pommes de terre marque « Bajac », pulvérisateur « Lamoc », brabant « Bajac », autres brabants, défonceuse, rouleau plombé à sections, paroires, charrette fourragère, tombereaux, 15 demi-muids et barriques, presseur sur roues marque Simon, etc., lot paille et foin.

VOITURES : Break fermé, 1 coupé, 1 victoria, une charrette à âne, harnais complets, meubles de sellerie, selles, sangles, colliers, harnais de culture et divers.

PETIT MATÉRIEL : Meules, brouettes, échelles, etc., nombreux outils de culture, potiches, bacs, établi, machine à percer, étan, forges, lavoir en ciment, ferraille, etc.

EXPOSITION le matin avant la vente. Ordre de la vente : animaux, matériel, voitures et détail.

Et le MARDI 17 AVRIL, à 9 heures, à la Ferme du Saucy, Chemin du Ferray, près la Haultière, à Nantes-Doulon.

UN TRACTEUR MARQUE « TITAN » 10-20 C.V. et pour tracteur : charrue tri-socs, pulvérisateur double et déchaumeur.

MATÉRIEL DE BATTAGES : BATEUSE marque « Lotz Fils à Nantes », LOCOMOBILE « Lotz Fils à Nantes », BOTTEUSE, marque « La France », Lots poutres et bois.

EXPOSITION le 16 avril et avant la vente au comptant, frais en sus.

Ces ventes ont lieu sans attribution de qualité, à la requête de M. Reliquet, administrateur provisoire de la succession de Mme NORMAND, en exécution d'une décision judiciaire.

Le Commissaire-priseur : HOMBERG.

FOIRES ET MARCHÉ DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

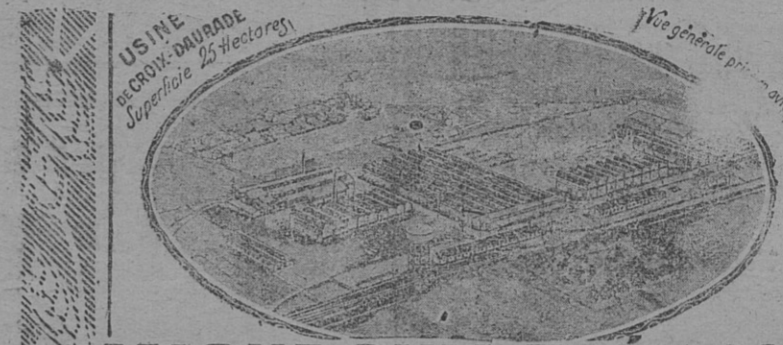
MOIS D'AVRIL

LENDI 9 avril : Barbechat, Juigné, Mouzeil, Pontchâteau, Soullache, Touvois, Vertou. — Mardi 10 : Bouaye, Boussay, Derval, Ligné, Loroux-Bottereau, Moisdon, Saint-Mars-du-Désert. — Mercredi 11 : Fresnay, Guérande, Savenay, Saint-Philbert-de-Grandlieu. — Jeudi 12 : Aigrefeuille, Blain, Guenrouet, Le Landreau. — Vendredi 13 : Carquefou, Clisson. — Samedi 14 : Besné, Saffré, Saint-Leger, Vigneux (La Pâque-lais). — Dimanche 15 : La Bernerie, Le

Grand-Auverné, La Rogrippière, Sévère, Saint-Nazaire (Immaculée), Sainte-Pazanne.

Lundi 16 avril : Herbignac, Prinquiau, Vieilleville. — Mardi 17 : Fégréac, Héric, Notre-Dame-des-Landes, Varades. — Mercredi 18 : Missillac, Montbert (Geneston), Les Moutiers, Saint-Herblain, Vigneux. — Jeudi 19 : Ancenis, Guenrouet (Notre-Dame-de-Grâce), Pauls, Plessé, Saint-Jean-de-Corcoué, Saint-Julien-de-Vouvantes. — Vendredi 20 : Bougenais, Clisson, Corde-mais, Montoir (Saint-Malo-de-Guersac). — Samedi 21 : Quilly, Saint-Mars-la-Jaille, Saint-Père-en-Retz.

L'Imprimeur-Gérant : F. DUPAS

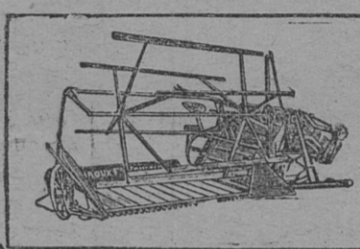


AMOUROUX FRÈRES

MACHINES AGRICOLES TOULOUSE

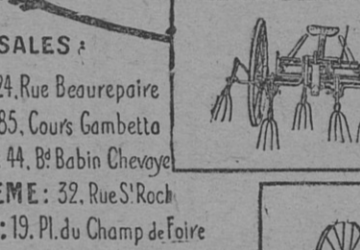
Établissements Fondés en 1873
Siège Social : 80, Allées Jean Jaurès

Les MACHINES AMOUROUX FRÈRES sont les plus DURABLES



LIEUSES FAUCHEUSES FANEUSES RATEAUX BRABANTS INSTRUMENTS DE CULTURE

SUCCURSALES : PARIS : 24, Rue Beaurepaire LYON : 185, Cours Gambetta NANTES : 44, Bd. Babin Cheveay ANGOULEME : 32, Rue S. Roch VESOUL : 19, Pl. du Champ de Foire



10 ANS DE GARANTIE

Vente et entretien assurés en France et à l'étranger en 1927 par 1586 Agents
L'avis Franco des Catalogues sur simple demande

Voir dans le carré I : Sa nouvelle faucheuse No 15, engrenages hélicoïdaux ; Sa nouvelle lieuse type C à 3 tisseurs ; Sa nouvelle faneuse à pédale automatique.

VISITEZ au Stand BARBIER, Constructeur à Sainte-Pazanne (carré L, N° 71)

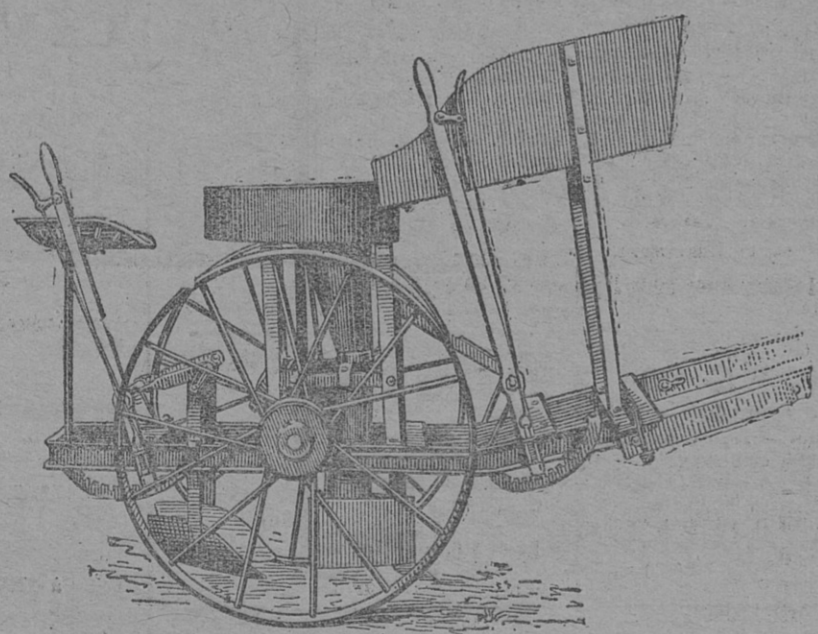
Nouvelle PLANTEUSE de Pommes de Terre SEMI-AUTOMATIQUE (BREVETÉE S. G. D. G.)

à 1 RANG et à 2 RANGS (travail entièrement fini d'un seul passage)

LA PAZENNAISE

LA PLUS DOUCE DE TRACTION (un seul engrenage)

LE MEILLEUR MARCHÉ défilant toute concurrence



LA SEULE PLANTEUSE en équilibre

LA SEULE ne manquant pas même 2% de tubercules

Cette nouvelle Planteuse a l'avantage de pouvoir ouvrir la raie, planter et recouvrir les tubercules, le tout D'UN SEUL PASSAGE

UN BUTTEUR ouvre la raie ; il est réglable instantanément en hauteur et en profondeur. UN PLATEAU tournant reçoit les pommes de terre et les amène dans un tuyau qui les conduit dans la raie. DEUX VERSOIRS (ou rasettes) recouvrent immédiatement les pommes de terre. UNE PERSONNE, femme ou enfant, assise sur son siège, surveille la distribution, manœuvre ses leviers pour le réglage du butteur et des versoirs en travail et pour tourner, sans jamais descendre. Le Butteur et les Versoirs se règlent instantanément par levier, en cours de travail, sans descendre du siège. L'attelage à brancards permet de tourner en bout de raie et de se remettre en ligne sans descendre de la machine.

Voir également les PULVÉRISATEURS :

L'ARMOR, construit spécialement pour les Vignes. — A gobelet, avec essieu coudé. Haut. 1 m. 10. Rampe réglable en hauteur.

Le COLIBRI, pour la petite culture. Se fait à bras et à traction animale.

Le CASTAING, pour Vignes et Céréales. La seule machine à embrayage et débrayage automatiques.

Tous ces appareils se font avec rampe spéciale, pour le traitement des pommes de terre, 2, 3 ET 4 RANGS

La Soufreuse CASTAING, avec ou sans essieu coudé.

Le Semoir distributeur CHANTEJOT, à disque unique.

Le Semoir distributeur CHANTECOQ, à double débit compensateur.

BARBIER, Constructeur à Ste-Pazanne (Foire de Nantes, carré L, N° 7)

NOS GRANDES FOIRES REGIONALES

NANTES 5-16 Avril | RENNES 22-6 Mai | TOURS 10-20 Mai | ANGERS 6-17 Juin

Réalisez des Économies !

Tout agriculteur sérieux, soucieux de son temps et de son argent, doit se servir d'une Charrue Huard, parce que c'est la seule charrue dont l'âge résiste (âge nervuré et thermique, trois fois plus résistant qu'un âge ordinaire) et dont le fonctionnement soit parfait.

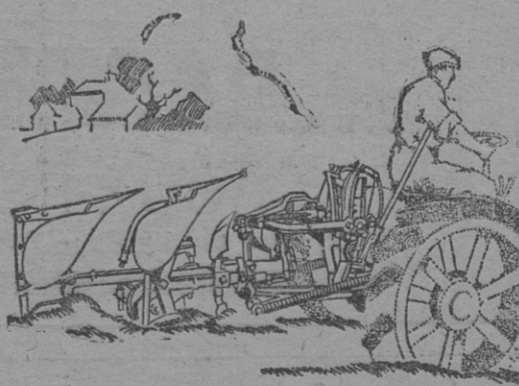
Production Annuelle : 25.000 CHARRUES



Production Annuelle : 25.000 CHARRUES

Dernière nouveauté des Établissements HUARD & Co^{ie} CHARRUE-BRABANT pour tracteur, à relevage et reversibilité automatique par un seul levier

Pendant le labour, le Conducteur n'abandonne jamais son volant et n'arrête pas son tracteur



Références dans toute la France

Essais et démonstrations sur demande

Ecrire aux Etablissements HUARD & Co^{ie}, Châteaubriant

PETITES ANNONCES

Pour tous renseignements s'adresser à la
PUBLICITE DE L'OUEST, 11, Rue de la Fosse, NANTES
Téléphone : 8.81

Société Générale
Pour favoriser le développement
du
Commerce et de l'Industrie en France

Capital : 500 Millions

AGENCE DE NANTES
18, Rue Lafayette
Téléphone : 139.04

Toutes Opérations
de
Banque, Change et Bourse

L. PIOGÉ
F. CHARPENTIER, Succor
1, Rue
Sainte-
Catherine
NANTES



Constructeur

FOIRE COMMERCIALE de l'OUEST
(CHAMP DE MARS)
Du 5 au 16
AVRIL
1928
NANTES

MACHINES AGRICOLES, AUTOMOBILES, ALIMENTATION, COLONIES

La BANQUE
DE LA
LOIRE-INFÉRIEURE
Albert DELIMELE et C^e
22, Rue du Calvaire, 22
NANTES

achète cher les pièces d'argent
grecques, belges, Napoléon III et toutes
pièces d'argent et or (sans françaises et
écus suisses).

VIN NATUREL, la pièce 200 litres, fco port,
fût régie, 400 francs, BARON VALETTE, St-
Césaire, Gard. Ech. 3 francs timbres.

VOITURES D'ENFANTS
(Spécialité)
A. MAINGUY
23, Chaussée de la Madeleine - NANTES
Téléphone 24.58

TOUS REPARATIONS
Vente directe à la Clientèle et au prix de fabrication

LES BISCUITS
PILON
SONT BONS

LES
Chaussures PAUL
8, Rue d'Orléans - NANTES

ne vendent que de bons articles
classiques et fantaisie

Actuellement **VENTE RECLAME**

Des Prix — De la Qualité

Anciennement A CENDRILLON
CHANGEMENT DE DIRECTION

LA POUDE LAPINSKI
POUR TRAITER LES
MALADIES
des LAPINS.
Gros ventre, Diarrhées, etc.

La POUDE LAPINSKI est en vente
à La Roche-sur-Yon : Herboristerie GOU-
NEAULT, place du Lycée ; Grainetier CHE-
VALEAU, place du Marché ; — à Fontenay-le-
Comte : Pharmacies GAUTHIER et TOU-
RNER ; — à Saint-Mesmin-le-Vieux : CHAR-
NIER ; — à La Pommeraye-sur-Sèvre : COU-
TANT ; — à Aubigny : CHAIGNE ; — à Beau-
voir-sur-Mer : Pharmacie AUGEREAU ; — à
Aizenay : Grainetier TRICHET ; — à Saint-
Jean-de-Monts : Grainetier CHARTIER ; — à
Venansault : MALLARD, marchand-expert ; — à
La Mothe-Achard : BRALLAT, marchand-expert ;
— à Beaulieu-sous-la-Roche : RAFFIN.

ACHETEZ vos BOUCHONS et ARTICLES de CAVES
TONNELLERIE et VITICULTURE —
chez **Emile Boullery**
7, Quai Brancas (près la Poste) NANTES
Téléphone 133.91 — R. C. Nantes 12.279

L'heure de la santé...!
c'est l'heure de la
TONITRINE



Avant chaque repas, un verre à
bordaux, de ce reconstituant
remarquable est le meilleur traite-
ment pour se bien porter.

Apéritif tonique au goût
excellent, le lacon de TO-
NITRINE dont vous mélangerez
le contenu à 1 litre de
bon vin est en vente chez
votre pharmacien, au prix
de 5 fr. (impôts compris), à
débit écriture ; Lab. rajote
St-Yves, St-Brieuc (C.-d.-N.)

En Hiver,
PULVÉRISÉZ VOS CÉPES AU
Pyratlon
Schlœsing
QUI DÉTRUIT

En Été,
TRAITÉZ VOS VIGNES AVEC
Bouillie
Schlœsing
Soufres Noirs
Bouillie Cupro-
Arsenicale
et Nicopoudre

ESCA
FOLLETAGE
APOPLEXIE
PYRALE
COCHYLIS
EUDEMIS

CONTRE
MILDIU
OIDIUM

CONTRE
COCHYLIS
EUDEMIS
ALTISE
Mildiou, Oidium

En Automne,
VITRIFIEZ À SEC VOS SEMENCES DE CÉRÉALES À LA
Vitrioline
Schlœsing

SOUVERAINE CONTRE
la CARIE

Toute l'Année, TRAITÉZ VOS VINS,
DESINFECTÉZ VOS FûTS et Foudres AU
SOUFRE SANS COULEUR, GLORIA-SCHL-
SING, SUPÉRIEUR AUX MICHES SOUFRES.
Usines : SCHLÖSSING Frs & C^e, MARSEILLE
A NANTES CHEZ MM.
GUILLOU et ROBERT, 9, rue de la Paix,
MARTINETTY, 10, quai du Port-Maillard.

SULFATE d'AMMONIAQUE
20 % d'azote ammoniacal

CYANAMIDE
Granulée ou en Poudre, huilée
15 %, 18 % ou 20 % d'azote ammoniacal

NITRATE DE CHAUX
13 % d'azote nitrique ou 15,5 % d'azote
14,75 % nitrique,
0,75 % ammoniacal

EMPLOYEZ CES EXCELLENTS
ENGRAIS AZOTES
SUR TOUTES VOS CULTURES

EN VENTE
CHEZ LES NÉGOCIANTS

LE BUREAU DE RENSEIGNEMENTS AGRICOLES
du
COMPTOIR FRANÇAIS de l'AZOTE
4, Quai Jean-Bart - Nantes

envoie gratuitement et franco bro-
chures et renseignements sur l'emploi
des engrais chimiques. Il organise
gracieusement des expériences. Consul-
tez-le.

Les Etablissements FONTENEAU, Fabrica de Cycles, Nantes,
succursales Angers et Saint-Nazaire, ont le plaisir de vous
annoncer la naissance du **TRICKLAGE STELLA** qui rem-
place avantageusement le nickel, parce qu'inoxidable.

Pour un léger supplément de prix, les vélos STELLA pourront
être livrés triés en lieu et place de nickelés.

Le **TRICKLAGE STELLA** est la plus belle modification et
perfection apportée à la bicyclette depuis 10 ans.

Machines à cadre STELLA, garanties 10 ans, les plus
luxueuses, les moins chères des machines à cadre.

Bicyclettes enfant STELLA, 10 modèles toujours en stock,
fabriquées avec autant de soin que les bicyclettes homme ou
dame.

En vente chez tous les bons Agents de cycles

A VENDRE EN CHARENTE & EN DORDOGNE
Plusieurs Propriétés de contenance différentes
ET A DES PRIX TRÈS INTÉRESSANTS

AFFAIRES DE CONFIANCE — GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT

S'adresser à M. Eugène COSSAIS, expert en propriétés à S-
FLORENT-des-BOIS (Vendée).

Le Sceptique
EST SA PROPRE VICTIME !!
Un savant a trouvé le moyen de vous
éviter la calvitie.
Le progrès prouve que reste chauve qui veut
En voilà encore une preuve
Brochures contre 1 fr. en timbres-postes.

Conseils grat. tous les jours
(dimanche excepté)

Laboratoire HJALCO, de Paris — Passage Commerce, NANTES

ELEVEURS, FEMMES DE BASSE-COUR !

Engraissez rapidement tous vos Animaux avec le
CONDIMENT BUTON (Dépense minime)

Les 2 kilos : 13 fr., franco : 15 fr. - Les 4 kilos : 24 fr., franco : 26 fr.

Guérissez sûrement Lapins et Volailles malades avec la
POUDRE SOUVERAINE BUTON
La boîte de 1/2 kilo : 10 fr., franco : 12 fr.

La valeur de ces deux produits est confirmée par de nombreuses attestations
clogiques et les plus hautes récompenses aux grandes expositions.

S. BUTON, Fabricant, Château-d'Olonne (Vendée)
Téléphone 4 — Cheques Postaux Nantes 171.73

DEPOTS :

La Roche : CHEVOLEAU, marchand de grains, pl. du Marché
— Aizenay : BUTON, marchand-expert. — Avrillé : COMIER,
buraliste. — Chantonay : GABORIT, épicer. — Montaigu
POUPLIN, épicer. — La Mothe-Achard, Veuve CABANETOS,
buraliste. — Landeronde : GAUVRI, épicer. — Fontenay :
CICAUD, buraliste, rue du Port. — Talmont : Veuve NEAU,
tissus. — Saint-Amand : MESSE, commerçant. — Saint-Christi-
tophe-de-Liguron : CLAUFOUR, marchand de grains. — Chail-
lans : BELLET, marchand de grains.

— DÉPOSITAIRES SONT DEMANDÉS —

GRAINES
SPECIALITES : BETTERAVES
CAROTTES
RUTABAGAS
— Mon THEBAULT —
3, Quai Flesselles - NANTES - Tél. 124.30
— CATALOGUE FRANCO —

VACHES BRETONNES pures pie-noire tu-
berculées, che-
vaux, bidets et postiers.

GUERISON RADICALE DE LA GALE du
cheval, chien, mou-
ton, par une seule application. BOT, vétérinaire-
diagnosteur, YANNIS (Morbihan).

La vague rouge
S'INFILTRE
DANS LE MONDE ENTIER
après avoir ensanglanté et bouleversé la Russie
Elle vous menace vous-même



avec son et sa
Marcan macabre
destructeur faucille

du sort de ce malheureux

Pour en connaître la puissance, lisez
La Vague Rouge
seule revue spécialisée, dont la documentation pré-
cise et universelle vous renseignera chaque mois sur
le Mouvement bolchéviste et le Mouvement
antibolchéviste.

Elle est indispensable aux publicistes, aux tra-
vailleurs intellectuels et manuels, aux ouvriers et
aux paysans que trompe le communisme, comme
à tous ceux dont il prépare l'écrasement.

BUREAUX : 28, rue de Madrid, PARIS (8^e)
Le Numéro (68 pages) : 2 fr.
ABONNEMENT ANNUEL : 24 fr. — ÉTRANGER : 30 fr.
R. C. 373.410 Compte de chèques postaux : Paris 1005.46

Les ingénieurs de la
Pax-Labor
ont conçu une
Écrémeuse et n'en
ont copié aucune.
C'est pour
cette raison que la
PAX-LABOR
n'a pas les défauts
des autres.

PAX-LABOR, par ses merveilleuses qualités,
surpasse toutes les marques étrangères.

Société des Écrémeuses Françaises
"PAX-LABOR", à Cambrai (Nord)

POMMES DE TERRE DE SEMENCE

Agriculteurs, gardez-vous de planter des tubercules dégénérés.
Pour avoir une bonne récolte, achetez sans retard vos
plants en Bretagne, au climat et sol propices.

Prix modérés — Qualité de 1^{er} choix

Variétés à grands rendements :

BEAUVAIS, ARMANDES, ANDRÉA, HARLY, HERSTELINGEN, CHARDONNE,
FIN DE SIÈCLE, FLUG GRANTE, IMPÉRATOR, INDUSTRIE, MAGNUM,
MERVEILLE, MARRCERB, RONDE JAUNE, ROSA, ROYALE, SAUCISSE,
WOLTMANN, GÉANTES BLANCHE ET BLEUE, etc.

Expéditions par wagons et à partir de 50 kilos pour chaque variété

UNION AGRICOLE BRETONNE
31, Rue du Port, à SAINT-BRIEUC (C.-du-N.)

Les tubercules bretons sont exempts du Doryphora et de la Gale noire

MACHINES A TRICOTER
Aux Meilleurs Prix — Surjetouses, Bobinoirs
Réparations — Transformations — Travail à façon
LAINES SOIES COTONS
Catalogue et Échantillons Gratuits
LA TRAVAILLEUSE, à Nantes
15, Rue Mercœur — Tél. 133.52

ACHÈTEZ TOUTES SAUVAGINES
foines, putois, martres, renards, belettes,
taupes, loutres, écureuils en t. quantité.
PÉROCHEAU, fourrures, Sainte-Pazanne
(Loire-Inférieure).

GROS DÉTAIL

P. MALIVET
MAISON SPÉCIALISÉE
EN BOULONNERIE.
R. Commerce 2743

29, rue de la Bastille. NANTES
Stock le plus important
Les conditions les meilleures
Téléph. 120.66

Toute la gamme
des moteurs
de 1 à 40 CV.

Vous la trouverez
en stocks largement
approvisionnés à notre
succursale régionale et
chez ses dépositaires.
(LISTE SUR DEMANDE)

Ateliers d'Orléans
de la Compagnie Générale d'Électricité S^e A^m C¹⁰⁰ Millions
Rue d'Ambert, Orléans (Loiret)
Succursale à : **NANTES**
1, Place de la Monnaie

SUCRE RAFFINÉ
BILLARD

BAPTEMES
FABRIQUE DE DRAGEES
ROUX-RETIENE
2, Rue du Lycée - NANTES - Tél. 143.93

CABINET
de **M. H. DUBIGEON**
Expert Foncier
à INGRANDES-SUR-LOIRE

A VENDRE A L'AMIABLE
à 3 kilomètres d'Ingrandes-sur-Loire, UNE
FERME de 5 hectares environ, composée de
terres, prés et vignes de bonne qualité, libre
au 1^{er} novembre prochain.
Facilités de Paiement

DEMANDEZ

LESSIVE JAPONAISE
pure et savonneuse
Chaque paquet de 1 kil. contient une boule
de bleu de qualité supérieure

JAVEL JAPONAISE
qualité extra supérieure, la plus économique

MATERIEL DE BATTAGE
UNE LOCO LOTZ 8 CV
UNE VANNEUSE MERLIN
UN MONTE-PAILLE. — Bas prix.

N'achetez pas un Terrain au bord de la Mer
avant d'avoir visité le nouveau Quartier de **LA RUDELIÈRE** (Lotissement approuvé par arrêté préfectoral
du 10 Décembre 1923)

LES SABLES-D'OLONNE

EAU - GAZ - ELECTRICITE - TOUT A L'ÉGOUT
Son **PARC PUBLIC** de 40 hectares entièrement boisé et son **TERRAIN DE SPORTS**
unique, ses **TENNIS-CLUB** et son **HIPPODROME**, sa **MERVEILLEUSE PLAGE** et son
REMBLAI incomparable. - 4 express par jour. - Climat délicieux. - Saison de Mai à Novembre.
S'adresser : à MM. IMBERT et ALONZO, 12, Avenue Godet, aux SABLES-D'OLONNE

Les Engrais Azotés en Couverture

Essais sur Blé d'Automne, à la Ferme d'Avrillé, en 1927

Au moment où l'application des engrais azotés de printemps s'impose pour aider les blés affaiblis par la gelée du 18 décembre et la surabondance des pluies à reprendre vigueur, nous croyons devoir présenter les résultats obtenus l'an dernier dans nos champs d'expériences avec les engrais azotés employés en couverture à la fin de l'hiver sur cette céréale. L'emploi de ces engrais s'impose d'autant plus cette année que les terres lavées par les pluies, ont perdu l'azote assimilable qu'elles pouvaient contenir, de sorte que le blé devra attendre la décomposition et la nitrification des matières organiques pour trouver l'azote dont il a un impérieux besoin, pour prendre de la force, développer son système racinaire et former les bourgeons qui, par la suite, donneront naissance aux tiges secondaires devant garnir le sol, surtout dans les semis éclaircis.

Nos essais ont été faits en terre silico-argileuse, d'origine schisteuse, de bonne fertilité moyenne, mais pauvre en chaux. Ils ont porté sur des parcelles d'un are, emmenées en blé Vilmorin 23, venant après treille des mieux réussis.

La fumure d'automne a été uniformément de 500 kilos de scories de déphosphoration à l'hectare. Ces scories dosaient 16 % d'acide phosphorique; elles furent enterrées par le labour de défrichement du trèfle.

Rappelons que la levée fut bonne, homogène; et que le printemps de même que l'été 1927 furent très humides.

Pour ne pas trop multiplier les chiffres, nous ne donnerons que le produit en grain rapporté à l'hectare, celui de la paille étant en rapport étroit avec lui.

PREMIÈRE SÉRIE D'ESSAIS

Dans une première série d'essais, nous avons épandu en couverture, le 3 mars, du sulfate d'ammoniacal dosant 20 % d'azote à la dose de 100 kgs à l'hectare et même quantité de nitrate de soude dosant 15,5 % d'azote.

Les rendements en grain obtenus, comparés à celui de la moyenne des parcelles témoins, ont été les suivants :

avec scories seules : 2.250 kgs à l'hectare ;
avec scories et sulfate d'ammoniacal : 2.900 kgs à l'hectare ;
avec scories et nitrate de soude : 2.890 kgs à l'hectare.

Soit, par hectare, un excédent de :
550 kilos avec le sulfate d'ammoniacal ;
540 kilos avec le nitrate de soude.

Autrement dit, dans les conditions où nous avons opéré, 15 kgs 500 d'azote sous forme de nitrique ont eu la même efficacité que 20 kgs d'azote sous forme ammoniacale.

DEUXIÈME SÉRIE D'ESSAIS

Dans une deuxième série d'essais, deux parcelles recevaient outre les scories de déphosphoration à la dose indiquée plus haut, 150 kgs de potazote à l'hectare, engrais dosant 20 % de potasse à l'état de chlorure et 14 % d'azote à l'état ammoniacal. Cet engrais fut enterré en même temps que les scories, par le labour ayant précédé les semailles de quelques jours.

Une de ces parcelles reçut en plus du nitrate de soude en couverture, le 3 mars, à la dose de 100 kgs à l'hectare, l'autre du nitrate de chaux, le 15 du même mois, à la dose de 120 kgs à l'hectare. Cet engrais dosant 13 % d'azote, nous avons cherché à fournir au blé la même quantité de cet élément qu'avec le nitrate de soude qui en renferme 15,50 %.

Les rendements en grain à l'hectare, comparés à celui de la parcelle n'ayant reçu que des scories, ont été :

avec scories : 2.350 kilos ;
avec scories, potazote et nitrate de soude : 3.090 kgs ;
avec scories, potazote et nitrate de chaux : 3.160 kilos.

Soit, en faveur de la fumure azotée, un excédent par hectare de :

740 kilos par hectare pour le potazote et le nitrate de soude ;
810 kilos par hectare pour le potazote et le nitrate de chaux.

Dans cet essai, l'efficacité du nitrate de chaux à dose égale d'azote est un peu plus marquée que celle du nitrate de soude. L'un et l'autre, en complétant le potazote comme engrais d'automne, ont eu la plus heureuse influence, comme le font ressortir les chiffres ci-dessus.

TROISIÈME SÉRIE D'ESSAIS

Dans une troisième série d'essais, la fumure minérale incorporée avant les semailles a été de 500 kgs de scories et de 200 kgs de chlorure de potassium à l'hectare.

Comme engrais azoté, nous avons épandu en couverture, le 3 mars, 20 kgs d'azote ammoniacal sous forme de sulfate d'ammoniacal et même quantité d'azote nitrique sous forme de nitrate de soude.

Une parcelle voisine recevait également en couverture, le 15 mars, 150 kgs de nitrate de chaux ammoniacal. Cet engrais dosant 14,50 % d'azote dont 14,75 % d'azote à l'état nitrique et 0,75 % à l'état ammoniacal, nous avons ainsi apporté sur la parcelle où il a été épandu 23 kgs 250 d'azote à l'hectare.

Le rendement en grain à l'hectare de chacune des parcelles a été :

avec scories et 200 kgs de chlorure de potassium : 2.550 kgs ;
avec scories, chlorure de potassium et sulfate d'ammoniacal : 3.010 kgs ;

avec scories, chlorure de potassium et nitrate de soude : 3.085 kgs ;
avec scories, chlorure de potassium et nitrate de chaux ammoniacal : 3.235 kgs.

D'après ces chiffres, les excédents de récolte en grain à l'hectare ont été de :

400 kilos avec les 20 kgs d'azote du sulfate d'ammoniacal ;
535 kilos avec les 20 kgs d'azote apportés sous forme de nitrate de soude ;
685 kilos avec les 23 kil. 250 d'azote sous forme de nitrate de chaux ammoniacal.

QUATRIÈME SÉRIE D'ESSAIS

Dans des parcelles voisines des précédentes, ayant reçu à l'automne 300 kgs de chlorure de potassium à l'hectare au lieu de 200 kilos, nous avons répété à la même époque, aux mêmes doses et sous les mêmes formes, les essais de la troisième série, en ce qui concerne l'azote appliqué en couverture.

Les rendements en grain à l'hectare ont été les suivants :

avec scories et 300 kg. de chlorure de potassium : 2.750 kg. ;
avec scories, chlorure de potassium et sulfate d'ammoniacal : 3.250 kg. ;
avec scories, chlorure de potassium et nitrate de soude : 3.400 kg. ;
avec scories, chlorure de potassium et nitrate de chaux ammoniacal : 3.535 kg.

Soit un excédent en grain à l'hectare de :
500 kg. avec 20 kg. d'azote sous forme de sulfate d'ammoniacal ;
650 kg. avec 20 kg. d'azote sous forme de nitrate de soude ;
785 kilos avec 23 kil. 250 d'azote sous forme de nitrate de chaux ammoniacal.

Des essais analogues à ceux de la quatrième série ont été faits sur des parcelles ayant reçu à l'automne 500 kilogrammes de sylvinites riches à l'hectare, afin d'apporter autant de potasse que dans les parcelles ayant reçu 200 kilos de chlorure de potassium. Les résultats ont été du même ordre, mais un peu inférieurs à ceux des parcelles avec chlorure.

P. LAVALLÉE,

Ing. Agr., Directeur de la Ferme expérimentale d'Avrillé (Maine-et-Loire).

Du choix des Greffes de Pommiers

Selon le proverbe, il faut planter tôt et greffer tard et il est souvent préférable d'attendre la deuxième année et même la troisième année de plantation pour procéder au greffage en tête.

Les greffons doivent être choisis sur des arbres sains, vigoureux et fertiles, avant le départ de la végétation.

Les cas échéant, les greffons seront ensuite conservés au frais, dans du sable ou dans de la mousse humide, dans une cave ou au pied d'un mur exposé au Nord.

Le choix des variétés est très important, et il faut se renseigner avec soin dans la région pour ne greffer que des variétés qui ont fait leurs preuves.

Un certain nombre de variétés ont été ainsi examinées. On en trouvera la liste ci-dessous :

Première Saison

Fréquin Hâtif, productive; amère.
Saint-Laurent, productive; douce-amère.
Gros doux Amer, productive.

Deuxième Saison

Binet Rouge, productive.
Godard, doux amère, très productive.
Gros Muscadet, doux; très productive.
Médaille d'Or, amère; très productive.
Rousse de l'Orne; productive.

Troisième Saison

Binet Gris, amère; productive.
Bramtôt; assez productive.
Fréquin Lacaille; très productive.
Grise Diépoise, amer doux; très productive.
Hauchecorne, douce; très productive et très régulière.
Marahot; assez productive.
Marin Anfray, douce amère; très productive.
Petite Saulette; productive.
Bouteille, amère; productive.
Fréquin d'Andivère; très productive.

Pommes à Couleau

Grand Alexandre, très vigoureux; productive.
Rosa, vigoureux; assez productive.
Reinette de Caux, vigoureux; très productive.
Calville, vigoureux, productive.
Locard, très vigoureux; productive.
Reinette Franche, assez vigoureux; très productive.
Reinette Grise, très vigoureux; très productive.
Reinette du Mans, assez vigoureux; très productive.

Il serait particulièrement intéressant de les compléter en réunissant dans un même verger, les meilleures variétés de la région, qui n'y sont pas encore représentées.

Les cultivateurs qui désireraient constituer méthodiquement un verger y trouveraient ainsi les greffes dont ils auraient besoin.

P.-F. LÉVÂQUE,

Directeur des Services agricoles.
(Agriculteur Sarthois).

POÉSIE

L'Ave Maria des Fleurs

Nous recevons d'un culti leur ami, la poésie suivante, de sa composition, que nous insérons avec plaisir, à l'occasion des Fêtes de Pâques.

J'ouis un jour un clair matin,
Prier les fleurs de mon jardin.

Le lis, où l'abeille évolue,
Dit le premier: « Je vous salue Marie » et le brin de muguet,
S'inclinant gracieux et gai,
Murmure alors à pleine de grâce.
Agitant ses clochettes lasses,
La campanule d'un air doux
Dit: « Le Seigneur est avec vous. »

« Vous êtes bénie entre toutes
Les femmes » et la rose écoute
L'œillet lui répondre « et Jésus »
« Jésus » répète inaperçu
Un mimosa de courte taille.
« Jésus, le fruit de vos entrailles »

Clame un iris qui fin vèni
Le lilas ajoute « est béni »
« Sainte Marie » et la pervenche,
En ces mots, tendrement s'épanche,
La pensée aux reflets de feu
A proclamé « Mère de Dieu »
« Priez pour nous » dit d'une haleine
« Priez pour nous » dit la verveine
Et les violettes en chœur
Très humblement: « pauvres pêcheurs. »

Un chrysanthème aux claires teintes
Dit « maintenant » et la jacinthe
Laisse implorer les soucis d'or:
« Et l'heure de notre mort »
Puis, s'unissant aux coquelicots,
Du vieux portail à la tonnelle,
Les corolles et les pistils
Répondirent: « Ainsi soit-il ! »

Et le zéphyr, baiser divin,
Rendit grâce aux fleurs du jardin.

J.-M. BEAUMERT.

Le Concours Agricole des 14 et 15 Avril

Les vastes tentes (1.500 mètres carrés) destinées au concours d'animaux producteurs qui aura lieu à la Foire Commerciale les 14 et 15 avril prochains, s'édifient rapidement. Les trois races de la Loire-Inférieure y seront représentées par des lots d'importance à peu près égale. Les uns et les autres comprennent des sujets absolument remarquables qui donneront une haute idée de notre élevage aux dizaines de milliers de visiteurs qui sont attendus pour ces deux jours.

La tâche des jurys sera fort laborieuse. Pour les constituer, la Société d'Agriculture a pu s'assurer le précieux concours de sommités de l'élevage des races Nantaise, Normande et Maine-Anjou. Beaucoup ont consenti à venir de régions fort éloignées.

Des programmes portant la liste des animaux exposés avec leurs numéros d'ordre et les noms de leurs propriétaires seront mis en vente au prix de 0 fr. 15, afin que chacun puisse visiter le Concours avec le maximum d'intérêt.

Cette exposition de producteurs constituera le plus gros événement agricole qui ait eu lieu dans notre région depuis fort longtemps.

Le 10^e Congrès de l'Agriculture Française

Le X^e Congrès de l'Agriculture française se tiendra à Lille les 10, 11, 12 et 13 mai 1928.

Le programme porte notamment sur les questions suivantes: l'organisation des exportations agricoles et l'emploi des marques de garantie professionnelles ou nationales, les transports des produits agricoles, les évaluations foncières, la main-d'œuvre agricole, le houblon, le lin, etc...

Ses formules d'adhésion sont adressées sur toute demande faite à la Confédération nationale des Associations agricoles (C. N. A. A.), 39, rue d'Amsterdam, Paris (8^e). La clôture des inscriptions est fixée au 25 avril.

Les Prairies à base de Lotier

I. — Il faut préférer les prairies à base de lotier aux prairies à base de graminées et de légumineuses.

Voici le moment de songer à la création de prairies de toutes natures. Bien des cultivateurs se creusent la tête afin de déterminer quel est le mélange de semences de graminées ou de légumineuses qui répond le mieux aux aptitudes du sol qu'ils se proposent d'engazonner. Je viens leur dire: « Remplacez ce mélange compliqué, coûteux et presque toujours médiocre, par du lotier associé à une faible proportion de graminée, soit, par hectare, 10 kgs de dactyle, s'il s'agit d'une bonne terre ou d'une terre moyenne, ou bien 15 kgs de brome des prés, si l'on a à faire à une terre médiocre, qu'on associe à 12 kgs de lotier corniculé. La graminée sert de tuteur, sert de support au lotier qui tombe facilement. En procédant ainsi, vous obtiendrez certainement des récoltes plus élevées, plus uniformément abondantes, et du fourrage de meilleure qualité qu'avec les mélanges ordinairement employés, fussent-ils très judicieusement établis.

II. — Les ventes de semences de lotier ont à peu près décliné depuis 1923

Les principales maisons de graines ont bien voulu m'indiquer le chiffre de leurs ventes en lotier corniculé au cours des dernières campagnes; pour la plupart d'entre elles, ce chiffre a environ décliné depuis cinq ans.

III. — Création de variétés améliorées de lotier

Les sélectionneurs sont en train de fabriquer des variétés améliorées de lotier; mon éminent collègue de Lausanne, M. Martinet, en possède déjà quelques-unes qui aideront encore à mettre en lumière les aptitudes remarquables qui font du lotier une plante d'une souplesse extraordinaire, se prêtant aux exigences les plus variées de la culture.

IV. — Bas prix actuel des semences de lotier

Autre bonne nouvelle: jamais les semences de lotier n'ont coûté aussi bon marché qu'en ce moment. Une prairie de lotier revient beaucoup moins cher qu'une luzerne ou qu'un trèfle; elle revient surtout à bien meilleur marché que les mélanges de graminées ou de légumineuses. Entre ceux-ci et le lotier associé à une seule graminée, il n'y a pas à hésiter un seul instant puisque, pour une dépense moindre, celui-ci, nous le répétons, produira plus de fourrage et du fourrage plus nutritif que la prairie composée de nombreuses variétés de graminées et de légumineuses.

V. — Les principaux mérites du lotier corniculé

Le lotier réussit, en France, sous tous les climats, dans la plaine comme dans la haute montagne, dans toutes les natures de terres, fussent-elles un peu humides ou même un peu acides comme les terres des landes.

Jusqu'à présent, on ne lui connaît pas d'ennemis redoutables, insectes ou champignons.

Il dure indéfiniment, pourvu qu'on ne lui

ménage pas les engrais phosphatés et potassiques.

Il se prête aussi bien au pâturage qu'au fauchage, et, remarque importante, il ne perd pas ses feuilles au fanage; avec le lotier, on ne redoute pas non plus la météorisation des animaux au pâturage.

La luzerne, le trèfle, la minette « fait-quent » la terre, on n'arrive pas à les faire revenir dans un même champ à intervalles trop rapprochés. Il n'y a pas de fatigue à redouter avec le lotier. Enfin, le lotier joint, à une bonne productivité, inférieure pourtant à celle de la luzerne, une qualité fourragère exceptionnelle.

VI. — Causes d'insuccès

Quand le lotier ne réussit pas, le cultivateur ne doit s'en prendre qu'à lui-même. Voici les causes des échecs enregistrés, échecs qui se produiraient infailliblement aussi avec les autres légumineuses que nous sommes habitués à cultiver.

1^o Propreté insuffisante des terres. — Il ne faut pas compter sur une pleine réussite du lotier, dans un champ où il y a beaucoup de chiendent. Le chiendent est un ennemi redoutable pour toutes les légumineuses.

2^o Emploi de semences mal épurées et de mauvaise germination. — Demandez toujours aux vendeurs, quels qu'ils soient, de garantir sur facture, au moins une pureté de 94 % et une faculté germinative de 85 %, graines dures comprises.

3^o Emmiettement insuffisant de la terre, qui doit être d'autant mieux divisée, d'autant mieux préparée que la semence est plus petite.

4^o Enfouissement trop profond des semences et tassement insuffisant. — Une fois que la terre est bien émiettée et bien nivelée, semez et passez un fagot d'épines en long et en travers puis roulez, tasser le sol très énergiquement. Rouler à nouveau à la levée et fortement.

5^o Insuffisance de potasse et d'acide phosphorique et parfois de chaux. — Dans une terre pauvre en calcaire qui ne fait pas effervescence, qui ne bouillonne pas quand on l'arrose avec du vinaigre fort, enfouir 400-500 kgs de scories et 400 kgs de sylvinites. Si la terre est calcaire, employer 400 kgs de super par hectare au lieu de scories. Il va de soi que si l'on pouvait répandre en outre 400 kgs de plâtre et 1.000 kgs de chaux par hectare, dans les terres pauvres en ce dernier élément, les récoltes s'en trouveraient grandement améliorées. Je connais de beaux champs de lotier en terres où l'on n'a pas mis d'engrais du commerce. Ce n'est pas là un exemple à imiter. La plante fabrique naturellement d'autant plus de fourrage qu'on lui donne plus à manger. Economiser sur les engrais, c'est toujours faire un mauvais calcul.

Si le cultivateur satisfait aux conditions précédentes, il faudrait un temps bien exceptionnel pour que la réussite ne fût point complète.

E. SCRIBEAUX,

Professeur à l'Institut agronomique, Membre de l'Académie d'Agriculture.

(Bulletin des Agriculteurs de France).

CONGRÈS GÉNÉRAL des Associations Agricoles de Maine-et-Loire

Nous disposons de trop peu de place, pour rendre compte, comme il le faudrait, du magnifique Congrès des Associations agricoles et viticoles, qui s'est tenu à Angers le 10 Mars 1928, dans la vaste salle du Cinéma Palace, sous la présidence de M. de Rougé, sénateur, président du Syndicat d'Anjou.

Un millier de cultivateurs, représentant les 500 Associations agricoles du département et une quantité de délégués, des Syndicats de la Sarthe, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, de la Vendée, des Deux-Sèvres, d'Indre-et-Loire, de l'Yonne, de la région de Paris, etc..., manifestèrent leur enthousiasme, leur esprit de bonne entente et d'étroite solidarité, pour réclamer auprès des Pouvoirs publics, un statut de la coopération et exiger différentes réformes, aujourd'hui indispensables à notre agriculture.

Sur l'estrade, autour de M. de Rougé, avaient pris place: MM. Cowtin, vice-président de la Société des Agriculteurs de France; Jules Gauthier et Augé-Laribé, de la Confédération Nationale des Associations agricoles; Garnier, des Associations agricoles du Centre et de la Confédération des Vignerons du Centre et de l'Ouest; Brière, président de la Chambre d'Agriculture et du Syndicat de la Sarthe; Fleurant-Agricola, représentant des Syndicats agricoles de la région de Paris et l'Union Nationale des Coopératives; Hailé, de l'Association générale des producteurs de blé; Renaud, directeur du Syndicat d'Anjou; Chanoine, Colas, du Fou, Planchenaull.

A 1 heure, M. de Rougé ouvre la séance, par des paroles de remerciements et par quelques sages conseils: « Notre voix isolée est une voix inutile. Soyons forts, en nous unissant, comme les autres professions. Il ne faut pas que le commerce et l'industrie croient que nous entreprenons une campagne contre eux; mais si l'agriculture n'est pas prospère et défendue, que devient la prospérité du commerce et de l'industrie? Il faut dissiper toute équivoque à ce sujet. »

M. PLANCHENAULL, représentant les Associations de maraîchers d'Anjou, expose le but et l'utilité de ces Associations maraîchères, qui fonctionnent admirablement bien. Il termine en s'élevant contre les frais trop élevés des transports et réclame la liberté d'exportation.

M. GARNIER montre, ensuite, que les confédérations de vignerons ont rendu des services incalculables à la viticulture et que celle du Centre et de l'Ouest, en particulier, bien que la dernière fondée, a pu jouer, par l'activité de son groupe parlementaire au Sénat et à la Chambre, un rôle des plus importants. Cette Confédération a une triple tâche: près des viticulteurs, pour les renseigner, les conseiller à faire de bons vins; près des autres Associations viticoles et enfin, près des Pouvoirs publics. Son action s'est exercée au point de vue des tarifs de transports; on a obtenu d'intéressantes conditions. Elle a fait obstacle au bruit, que nos vins n'étaient pas bons. Elle a obtenu une réduction des droits de circulation, etc... Et il reste encore beaucoup à faire (questions douanières, exportations, etc...)

M. GARNIER lance un appel à tous les viticulteurs pour renforcer leurs groupements et demande de plus grandes ressources, pour les laboratoires et stations de recherches, afin d'aider plus efficacement les viticulteurs à lutter contre les ennemis de la vigne, et faire de meilleurs vins.

M. CHANOINE, administrateur délégué de la Coopérative de Broc, expose ce qu'est cette meunerie-boulangerie en butte à des attaques injustifiées du fisc. Malgré l'évidente bonne foi de ses dirigeants, quelques opérations effectuées par cette Coopérative ont donné argument à l'Administration, pour contester à la Meunerie de Broc, son caractère coopératif et mutualiste. Les agriculteurs ont bien senti, que ce conflit posait à nouveau toute la problématique de la coopération; de là, la grande envergure du Congrès d'Angers, qui donnait l'occasion aux organisations agricoles d'exprimer leur inébranlable volonté de ne voir porter aucune atteinte à ce principe de la coopération, que les agriculteurs considéraient comme le facteur essentiel de la prospérité future de l'agriculture.

M. Chanoine termine en disant que si l'Etat a besoin d'argent, qu'il commence par faire des économies! Nous ne ferons pas des vœux, mais formulons des exigences, en demandant que les agriculteurs ne soient pas traités en individus de seconde zone.

MM. FLEURANT-AGRICOLA et RENAUD HÉRÉRET de la situation de la Coopérative de Broc la conclusion logique: Les agriculteurs réclament un statut de la coopération. Désireux de multiplier leurs groupements d'achats en commun, de vente et de transformations, voulant échapper le plus possible aux intermédiaires, ils veulent que soient précisées, une fois pour toutes, les obligations auxquelles est astreinte une organisation coopérative, et les avantages qui en sont la juste contrepartie.

M. FLEURANT-AGRICOLA montra très justement, que l'absence de ce statut, la confusion et la multiplicité des textes actuels, donnent libre cours aux interprétations les plus diverses. Il faut faire son mea

culpa. Si on n'avait pas créé des coopératives à la légère, le fisc se serait heurté au mur de la coopération. Heureusement il nous reste une arme: les élections approchent; nous exigerons des candidats ce programme de nos justes revendications et il ajouta: « Si vous le voulez, montrez que cette terre qui remue, pourrait devenir dangereusement remuante! »

M. RENAUD plaida avec une vive éloquence et une compétence toute particulière la cause de la coopération. Le mouvement s'étend chez les agriculteurs de tous les pays, avec une telle rapidité, que l'existence même de l'agriculture française serait menacée, si nos producteurs se laissaient distancer davantage sur ce terrain. Le Canada, par ses puissantes coopératives, tient entre ses mains le marché mondial des blés.

Un auteur américain a pu écrire: « 1^o L'agriculteur est le seul homme du monde qui passe tout son temps à produire, sans se demander jamais, où, comment et de quelle façon il vendra son produit; 2^o produire n'est qu'une moitié de l'agriculture; l'autre moitié c'est vendre. »

M. Renaud termine enfin son exposé, par les conclusions pratiques à tirer de ce Congrès, avant les élections législatives et par des arguments frappants en faveur des cultivateurs et de notre agriculture nationale. Liberté pour l'agriculture. Egalité avec le commerce et l'industrie. Fraternité de toutes les Associations rurales.

Il faudrait encore analyser longuement les intéressants rapports de M. BARRÉ sur les assurances sociales et ses inconvénients, pour l'agriculture, telle qu'elle vient d'être votée; de M. A. DU FOU, sur le Crédit agricole; de M. COLAS, sur les Syndicats de ventes de bestiaux à la Villette, tels qu'ils fonctionnent admirablement au Lude, depuis 1919; de M. COURTIN et enfin de M. GAUTHIER, président de la C. N. A. A., qui tint pendant trois-quarts d'heure l'Assemblée sous le charme de sa vibrante parole. Cet apôtre de l'agriculture, avec sa grande barbe blanche, souleva l'enthousiasme des mille cultivateurs présents, qui le saluèrent de chaleureux applaudissements.

Quelle réconfortante journée! et quel pas de géant vers un avenir plus prospère, pour notre agriculture!

Le délégué spécial,

R. FAIVRE.

Une Histoire de Haricots

Nous lisons dans L'Agriculture du Centre:

Au mois de septembre dernier, un cultivateur de C., récolte 80 kilos de haricots Rognon de Coq de bonne qualité. Sur les indications d'un commissionnaire local, qui lui laisse espérer un bénéfice net de 90 centimes à 1 fr. 10 par kilo, le cultivateur met la marchandise en sacs et le commissionnaire se charge de la mise en gare et des formalités d'expédition à Paris.

Quelques jours après, la maison H..., commissionnaire aux Halles de Paris, envoie à l'expéditeur le compte de vente que voici:

Prix de vente des 80 kilos de haricots 40 »

A déduire:

Transport 24 »
Commission 4 »
Manutention 2 »
Location de colis 2 »
Retour des colis 2 »
Correspondance 0 50

34 50 34 50

Reste net 5 50

5 fr. 50 pour 80 kilos de haricots, c'est un résultat.

Produisez! Produisez!

On nous permettra de tirer hâtivement quelques conclusions de cette simple histoire:

1^o Nos confrères parisiens, soucieux d'analyser les causes de la vie chère, voudraient-ils ouvrir une enquête pour savoir si les haricots rognons de coq se vendent, à Paris, en septembre dernier, 50 centimes le kilo. La parole est aux ménagères parisiennes!

2^o Les cultivateurs qui ont quelques denrées à expédier sur le marché de Paris, légumes ou fruits, feront bien de se renseigner très exactement sur les prix de vente et les frais d'expédition. En principe, les expéditions de détail, au petit bonheur, ne présentent aucun intérêt. Ravitailler la capitale dans ces conditions, c'est consentir à travailler pour rien.

3^o Pour avoir des garanties et pouvoir faire vérifier les décomptes de ventes, il faut s'adresser à un mandataire de vente en gros des Halles et ne pas expédier aux commissionnaires qui échappent à tout contrôle.

Avouez que cette petite histoire est tout de même caractéristique et qu'elle illustre bien les annales de la vie chère.

Marchés aux Bestiaux

LA VILLETTE

Lundi 19 Mars 1928

ANIMAUX	Amenés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs	3.807	530	8 40	7 »	5 60	9 50	5 04	3 92	2 80	5 80
Vaches	1.904	270	8 40	6 50	5 30	9 60	5 04	3 64	2 65	6 14
Taureaux	535	50	6 80	6 30	5 00	7 10	4 08	3 52	2 80	4 40
Veaux	1.950	146	13 70	10 80	8 »	15 20	8 22	6 16	4 24	9 12
Moutons	15.277	870	16 40	13 20	11 40	18 »	8 10	6 20	4 88	9 »
Porcs	3.167	»	10 28	9 56	7 42	10 56	7 20	6 70	5 20	7 40

Lundi 26 Mars 1928

ANIMAUX	Amenés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs	2.829	30	8 50	7 »	5 60	9 50	5 10	3 92	2 80	5 80
Vaches	1.346	25	8 50	6 50	5 30	9 60	5 10	3 64	2 65	6 14
Taureaux	500	6	6 70	6 10	5 70	7 »	4 02	3 35	2 70	4 34
Veaux	1.846	42	14 10	11 30	8 50	15 60	8 46	6 33	4 67	9 36
Moutons	12.950	100	16 40	13 50	11 50	18 20	8 20	6 34	5 06	9 10
Porcs	2.788	»	10 28	9 56	7 42	10 56	7 20	6 70	5 20	7 40

Lundi 2 Avril 1928

ANIMAUX	Amenés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs	3.615	200	8 70	7 20	5 80	9 80	5 22	4 14	2 90	5 78
Vaches	1.703	100	8 70	6 70	5 50	10 »	5 22	3 76	2 75	6 40
Taureaux	475	15	7 10	6 50	5 80	7 40	4 26	3 64	2 90	4 59
Veaux	2.936	383	15 30	12 10	9 »	16 80	7 18	6 90	4 76	9 08
Moutons	16.670	110	17 »	14 20	12 20	18 90	8 50	6 68	5 38	9 45
Porcs	2.666	»	10 28	9 56	7 42	10 56	7 20	6 70	5 20	7 40

PHYSIONOMIE DU DERNIER MARCHÉ

BŒUFS. — La vente a été plutôt calme. Pour Pâques on n'a guère recherché que les très beaux bœufs entre 850 et 1.100 livres de viande que l'on a payé avec une petite plus-value.

Les bœufs normands se sont fixés, en extras, 4.25 à 4.65; les bons, 3.95 à 4.30, et les plus communs, 3.75 à 4.05.

Les gris de l'Ouest, de Charente, parthenais, choletais, mancaux anglaisés de Sarthe ou Mayenne, les nantais et maraichins ont valu, en extra, 3.65 à 4.10; en bonnes sortes, de 3.35 à 3.70, et en viande ordinaire, 3.05 à 3.40.

Deux bœufs, 3.55 à 3.95; ordinaires, 2.95 à 3.60.

TAUREAUX. — Les jeunes taureaux de ferme extra ont été achetés 3 fr. à 3.50, tandis que les animaux plus grossiers valaient 2.60 à 3.05; bretons extra, 3.50 à 3.90.

VEAUX. — La demande a été très vive pour l'extra au début de la réunion, puis

elle s'est calmée pour cette sorte. Tout le reste a été très négligé et l'on a même dû abandonner de quatre à cinq sous par livre dans l'entre-deux.

Angévois de Segré, Ancenis, Châteaubriant, 6 fr. à 6.60; veaux de Laigle et Gacé dans l'Orne, 6 fr. à 6.60; Manche, caennais, gournayeux, 5.90 à 6.60; Vendée, Deux-Sèvres, 5.30 à 5.90.

Les bretons ont été traités de 5.30 à 5.90.

Les veaux de sortes extra des meilleurs rayons et d'un poids commode (130 à 170 livres de viande) se sont détaillés de 7.40 à 8.30.

MOUTONS. — Les agneaux de Sarthe, Mayenne, Vendée ont valu 7.40 à 7.70; maraichins, bretons, 7.70 à 8.30; métis, 6.90 à 7.30.

Les moutons de Vendée, Sarthe, Mayenne laine, 6.40 à 7 fr.; bretons, maraichins, 6.50 à 7.10.

Brebis tondues: Sarthe, Mayenne, Vendée, 5.40 à 6.30; mères usées, 3.65 à 4.15.

PORCS. — Vente facile en maigres et lente en gras.

Les prix se sont établis ainsi: porcs maigres extra, 7.40, et quelques-uns 7.50 le kilo vif; bons maigres de pays, 7 à 7.40; cochons épais de l'Ouest et du Centre, 6.80 à 7.20; gros gras et nourrisseurs, 6.70 à 7.20.

COCHONS. — Vente calme de 4.80 à 5.50. Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 30, contre 16 il y a huit jours. Vente calme entre 200 et 300 francs la pièce, suivant grosseur et qualité.

ARRIVAGES PAR DEPARTEMENTS

	Bœufs	Vaches	Taur.	Veaux	Mout.	Porcs
Ile-et-Vil.	20	13	140	180		
Loire-Inf.	50	10	3	95	340	
M.-et-Loire	380	180	100	195	230	
Mayenne	90	40	20	220	180	
Vendée	150	60	30	20	360	

CÉRÉALES

La fermeté dans les cours des blés que nous avons signalée dans notre dernier bulletin du 17 mars dernier, s'est encore accentuée depuis; en général on peut coter au moins une plus-value moyenne de 2 à 3 francs par cent kilogrammes, soit donc 150 à 152, même 153 parfois les cent kilogrammes sur le poids spécifique réglementaire de 74 kilogrammes.

Les blés étrangers sont également plus fermes. La minoterie des ports fait de temps à autre quelques achats en lots de peu d'importance, mais l'importation est très limitée et ne semble pas devoir jouer un rôle prépondérant dans les approvisionnements des minotiers, tout au moins d'ici mai-juin, mais on ne pourra pas l'éviter pour les livraisons en farine des mois qui voient l'approche de la soudure. Celle-ci pourra bien se prolonger, si le temps ne se met pas nettement au beau pendant avril et mai.

Nous venons encore d'éprouver une série de jours pluvieux et froids qui retardent la végétation et empêchent certainement de se produire les bons effets des engrais azotés épanchés sur les blés. Il nous faut de la chaleur, donc du soleil. Nos terres de l'Ouest sont saturées d'eau à l'extrême.

mistère; 119-120 Morbihan. Demande toujours régulière.

AVOINES. — Toujours plus ou moins influencées par le blé, les avoines ont regagné quelques points depuis mercredi; nous les trouvons aujourd'hui soutenues seulement, avec un faible courant d'affaires.

Noires de Bretagne 127 Côtes-du-Nord; 125 Finistère; bigarrées 125 Côtes-du-Nord; 123 Finistère.

ORGES. — Les sortes pour mouture maintiennent leurs limites, soit de 123 à 128 fr. selon départ (Finistère 123-124).

SARRASIN. — Marché calme à la fois au point de vue des échanges et des cours. Les sortes de Bretagne se négocient à 110-111 fr. en disponible et livraison avril, il n'est guère question de ce que provient sur notre place.

Marchés de Gros

Sauf variations et à titre de renseignement

GRAINS ET FARINES

Nantes, le 6 avril 1928.

PRIX DES 100 KILOS

Froment	1927	150 à 152
Seigle	»	118 à 120
Avoine	»	126 à 128
Orge mouture	»	120 à 125
Sarrasin	»	110 à 112
Son	»	80 à 82

Ces prix s'entendent pour marchandise non logée, et par wagon complet, départ.

Légumes et Primeurs

MARCHE DE NANTES, 6 AVRIL 1928

Carottes	100 k.	150 » à 155 »
Oseille	»	100 » à 110 »
Epinards	»	275 » à 300 »
Pommes reinettes	»	»
grises	»	200 » à 220 »
Endives	le kilo	5 30 à 5 50 »
Artichauts	la douz.	13 » à 15 »
Cresson	»	6 » à 8 »
Laitues du Midi	le cent	50 » à 60 »
Poireaux	la botte de 30	1 50 à 3 »
Radis	la botte	0 25 à 0 30
Oignons nouveaux	»	1 25 à 1 50
Asperges	»	8 » à 12 »
Carottes nouvelles	»	»
longues	»	1 75 à 2 50
Navets nouveaux	»	1 40 à 1 75
Choux pommes	les 16	7 » à 12 »
Choux-fleurs	la pièce	1 75 à 2 50
Romaines	»	0 30 à 0 50 »

EN VILLE: habits coquets, bourse fluette, santé pauvrete.

AUX CHAMPS: habits simples, bonnets pleints, santé parfaite.

VINS

Jeu de l'auto aura lieu une excursion en auto, au vignoble nantais, qui suivra de Nantes à Clisson, le cours de la Sèvre, et visitera au retour les vignobles de Vallet et du Loroux-Bottereau.

Nul doute que les excursionnistes seront nombreux, mais nous regrettons que cette manifestation n'ait pu avoir lieu un peu plus tard vers juin. Il est difficile de concilier toutes les convenances. La Foire commerciale devant toujours avoir lieu à date fixe dans la première quinzaine d'avril, les vigneronnes ont dû se conformer à l'entente générale.

Nous n'avons rien à dire sur les cours, sinon que les prix des muscadets apes à faire de la bouteille, montent de mois en mois. On a payé 850 fr. des vins de tout premier choix. Et nous pourrions bien voir des prix encore plus élevés d'ici la récolte prochaine.

Nous relevons, pour les vins de la récolte 1927, les prix suivants:

Muscadet 1 ^{er} choix, haut degré	750 à 850
Muscadet 2 ^e choix	650 à 725
Gros-plant 1 ^{er} choix	400 à 430
Gros-plant 2 ^e choix	300 à 400

Marché Talensac

Nantes, le 6 avril 1928.

	Amenés	Vendus	Pi. Bas	P. Haut
Bœufs	13	»	3 50	4 75
Vaches	»	»	»	»
Veaux	415	»	3 60	6 85
Moutons	329	»	6 25	7 25
Agneaux	»	»	»	»

FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville	200 à 230
Paille	130 à 140
Foin, les 500 k. en ville	240 à 270
Paille	170 à 180

Sulfate de Cuivre Bouillie Azur Soufre sublimé

En sulfate français, nos cotons toujours 330 fr. En sulfate anglais nos enregistrements encore les ordres à 335 fr. malgré la hausse actuelle du cuivre.

Ces prix sont donnés sans épauement des lots achetés.

La Bouillie Azur reste à 285 fr.; de même le Soufre sublimé à 160 fr.

Nous continuons à prendre des ordres en poudre sulfocollée à 10 % de sulfate de cuivre et 60 % de soufre, au prix de 150 fr. les 100 kilos, nos conditions habituelles.

OFFRES et DEMANDES

Ce service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sous la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessités par la correspondance pour renseignements, frais évalués à 2 francs par annonce.

Les demandes de renseignements concernant les Offres et Demandes ci-dessous, doivent être adressés au Syndicat, avec un timbre pour la réponse.

OFFRES

50. — A louer pour Toussaint 1928, à Monnières, petite borderie de 3 hectares, à prix d'argent, avec 5 hectares de vignes à façon.

51. — A affermer à moitié fruits pour Toussaint 1928, ferme d'environ 6 hectares, à l'Ébeaupin, commune de Vertou.

52. — A vendre, pommes de terre « Institut de Beauvais » tout venant, pouvant être utilisées pour la semence. Prix à débattre.

53. — A vendre, charnue vigneronne « Décauvillonneuse Kirry ». Etat neuf. 185 fr. rendue gare Loire-Inférieure. S'adresser à M. Landois, 9, rue Gresset, Nantes.

54. — A vendre, 2 lapins havane foncé, race pure, 9 mois. S'adresser à M. Touzé, château de la Haie de Besné, par Savenay.

55. — A vendre, une batteuse en bout, marque « Lotz » et son moteur sur roues 10 ou 15 C. V. avec monte paille. Bonne occasion.

56. — A vendre, 10.000 kilos foin de très bonne qualité.

57. — Œufs à couver Bresses noires issues Phix de ponte, sélectionnées Flivier dernier: 2 fr. pièce (œufs clairs remboursés).

58. — A vendre d'occasion, une paire de roues de tombereau, ferrures en bon état de service: 150 fr.

59. — A vendre, coupé de luxe Citroën 10 CV., 1924.

60. — A vendre, trieur Marot n° 2, monté sur roues amovibles. S'adresser au président du Syndicat de Nivillac (Morbihan).

61. — A vendre, deux lapins, beaux mâles reproducteurs pure race blancs de Vendée, et deux mâles géants normands; vendrait également Havanes pure race au sevrage.

62. — A vendre, plusieurs tonnes d'excellent cidre de bouteilles.

63. — A louer, pour le 20 avril 1928 et à moitié fruits, bonne ferme de 30 hectares environ, située commune de Bouaye. Terres, prés, vignes.

64. — On vendrait Corniaude 4 ans, remarquable tous gibiers, rapporte au marais, conviendrait à chasseur n'ayant qu'un seul chien. Prix modéré. S'adresser à M. Joseph Gardé, à Saint-Aubin-des-Châteaux.

65. — A vendre, à livrer de suite, un bon veau mâle, race nantaise bien sélectionnée, susceptible de faire un bon reproducteur.

66. — A vendre, cause électricité, moteur Millot 7 ch., état neuf; visible en marche.

67. — A louer, à moitié fruits ou à denrées, pour novembre 1928, ferme de 40 hectares, située près d'Angers.

68. — A vendre, poules de deux ans en pleine ponte, Wyandottes, Leghorn grandes pondueuses; origine sélectionnée (25 fr. pièce).

69. — A louer, à prix de blé, pour la Toussaint 1928, une ferme de 23 hectares, sise en Maine-et-Loire, arrondissement de Cholet.

70. — A vendre, en bon état, avec équipement complet, voiture genre boulangère, pouvant porter une bonne charge. Convientrait pour jardinier. S'adresser à M. Jules Renou, à La Giraudière, Le Landreau, par Le Loroux-Bottereau.

71. — A vendre d'occasion, une fancheuse « Bamford », pour 2 bœufs, avec appareil à moissonner. Bon état.

DEMANDES

10. — On demande pour halieuc de Nantes, ménage jardinier-maraîcher pour exploiter à prix d'argent une tenue maraîchère de 2 hectares 1/2 environ.

19. — On demande pour Loire-Inférieure, ménage avec enfants en âge de travailler, pour faire valoir une exploitation de 20 hectares. Disponible en septembre prochain ou même plus tôt.

20. — On demande ménage jardinier, même avec deux enfants au-dessus de 7 ans, la femme occupée au jardin.

21. — On demande pour campagne, ménage jardinier toutes mains.

22. — On achèterait pulvérisateur à vigne sur charriot, en bon état, marque Vermorel ou autres.

23. — Ménage 40 et 35 ans, au courant de la culture et de l'élevage, cherche faire valoir de 15 à 20 hectares avec vigne.

24. — On demande ménage de 40 à 50 ans, homme jardinier, femme petite basse-cour, Très bonnes références exigées.



PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail pouvant être fournis par le Syndicat et pour livraisons par 100 k. MINIMUM

PRIX AUX 100 KILOS sans engagement et sauf variations:

RIZ et ISSUES

Riz Saigon Importation N° 1 (sacs de 100 kilos)	185 »
Riz Saigon Importation N° 2 (sacs de 100 kilos)	178 »
Brisures N° 1 et 2 (sacs de 100 k.)	143 »
Farine de riz supérieure (sacs de 75 kilos)	175 »
Remoulages de fèves (sacs de 75 kilos)	127 »
Les 100 kilos logés sur wagon Chantenay. Majoration de 2 francs par 100 kilos pour les livraisons faites de Nantes.	
ISSUES DE RIZ (sacs de 100 k.)	95 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.	
« LE TITAN » (sacs de 75 k.)	129 »
Farine alimentaire pour porcs et bovins	
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.	

CHAUX POUR L'AGRICULTURE

CHAUX DE MONTJEAN

Grosse chaux en belles pierres blanches 89 »

Les 1.000 kilos en vrac sur wagon

Champloccé et par 3.000 kilos minimum. Bâchage facultatif... 3 fr. par 1.000 k.

Poids de l'hectolitre de grosse chaux: 92 à 95 k. Pureté 90 o/o.

Chaux blutée pour amendements 105 »

Fleur de chaux blutée pour vigne 120 »

Les 1.000 kilos livrés en sacs de 35 k. facturés et repris au même prix si rendus dans le délai de 3 mois.

Livraisons en wagons découverts de 5 tonnes minimum.

Bâchage obligatoire... 3 fr. par 1.000 k.

Tourteaux en farine et divers

Coprah en pains (sacs de 50 k.)	161 »
Coprah en farine (sacs de 50 k.)	165 »
Arachides rufines en farine, extra blanches (sacs de 75 k.) Bordeaux	180 »
Arachides rufines en farine, blanches (sacs de 75 kilos)	159 »
Arachides Coromandel en farine (sacs de 75 kilos)	153 »
Palmistes en farine (sacs de 50 k.)	123 »
Farine de manioc (sacs de 70 k.)	107 »
Cossettes de manioc (sacs de 60 kilos environ)	150 »
Avoine (sacs de 50 k.)	130 »
Blé noir (sacs de 100 k.)	130 »
Mais Plata sain (les 100 k. logés)	140 »
Orge de Vendée	148 »
Sorgho en grains (sacs de 100 k.)	121 »
» en farine	128 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.	
Granulé condensé pour volailles (sacs de 100 k.)	125 »
Grande Pondueuse (sacs de 100 k.)	130 »
Farine de viande	180 »
Poudre d'os alimentaire	87 »
Farine d'os alimentaire	91 »
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.	

Aliments mélassés

Intensif 50 % mélasse (sacs 75 kil.)	119 »
Son mélassé	136 »
Les 100 kilos logés sur wagon Chantenay.	
Mélasse Say, 80 % mélasse (sacs de 75 kilos)	92 »
Son mélassé Say, 50 % mélasse (sacs de 50 kilos)	102 »

HUILES DIVERSES

Nous pouvons fournir à nos adhérents par bidons de 25 ou 50 litres et par fûts de 100 ou 170 kilos, des huiles de toute première qualité, marchandise rendue franco toutes gares grands réseaux.

1^o Huiles pour machines agricoles: fluide, demi-fluide, ou épaisse, prix allant de 2 fr. 90 à 3 fr. 60 le litre, suivant la demande (par fût ou par 25 litres);

2^o Huiles pour écremeuses, de vaseline 1/2 blanche, prix allant de 4 fr. 10 à 4 fr. 70 le litre;

3^o Huiles industrielles, pour cylindre à vapeur, pour mouvements ou pour transmissions, prix allant de 2 fr. 90 à 4 fr. 70, suivant désignation ci-dessus et suivant quantité demandée;

4^o Huiles pour moteurs et autos: Très fluide, fluide, demi-fluide, demi-épaisse, épaisse, prix allant de 3 fr. 90 à 4 fr. 80 le litre, suivant fluidité choisie et quantité demandée.

Bien préciser la fluidité en commandant, ou indiquer le genre de moteur ou de voiture.

Les bidons de 50 litres sont facturés 20 fr. Ceux de 25 litres 15 fr. et repris, si retournés franco à l'usine en bon état. Les fûts pétroliers de 100 et 170 kilos sont gratuits;

5^o GRAISSE CONSISTANTE JAUNE extra, en boîtes de 1 kilo.

En vente au Syndicat, à Nantes: 5 fr. la boîte.

HERNIE

CHUTES DE LA MATRICE

Déplacements des organes par la méthode LEROY

Combien nombreux, hélas! sont ceux qui aujourd'hui, portent encore de vulgaires bandages PLUS DANGEREUX pour eux que leur propre infirmité.

Et cependant un TRAITEMENT RATIONNEL appliqué par les soins d'un spécialiste à tous jours raison de cette infirmité GRAVE ET TROP SOUVENT MORTELLE. La science a fait de tels progrès dans ce sens que LA GUERISON DE LA HERNIE n'est plus un vain mot.

Voici quelques attestations émanant de personnes bien connues dans notre région et qui voudraient convaincre les hésitants:

M. TIMONNIER, à Nort-sur-Erdre (Loire-Inférieure).

M. BÉNEREAU E., à Saint-Jean-du-Pellerin.

M. GROSSOUARD, Châteaubriant (Loire-Inférieure).

M. CHAMARD L., au Pallet (Loire-Inf.).